Presses universitaires de Rennes

Espaces d'échanges en Méditerranée | François Clément, John Tolan, Jérôme Wilgaux

Ambassadeurs étrangers à Constantinople : moyens de

contacts, d’échanges et de connaissances partielles du monde byzantin (VIIIe-XIIe siècles)

Nicolas Drocourt

p. 107-134

Volltext

1 Tenter de vérifier l’hypothèse de la réalité des échanges entre cultures et sociétés riveraines de la Méditerranée par le biais des relations diplomatiques qui les ont mis en contact peut paraître une remise en cause de bien des certitudes. En effet, la diplomatie est affaire d’échanges, par principe, sinon par définition. Échange d’hommes – ces émissaires qui traversent la Méditerranée, empruntant ses voies maritimes comme ses itinéraires littoraux et continentaux – échange d’idées, d’informations et de connaissances, et échange de biens dans le cadre, par exemple, des dons officiels que les cours s’offrent mutuellement à l’occasion de la venue d’une délégation diplomatique. Bien des éléments qui concernent l’histoire des relations internationales pour la période ici envisagée (VIIIe-XIIe siècles), et dans le cadre des ambassades et délégations d’étrangers qui se rendent dans l’Empire byzantin, laissent donc présager une dimension

d'échanges qui peut devenir le terrain d'un rapprochement des cultures, des hommes et des États riverains de la Méditerranée.

2 Pourtant cette évidence, sinon certitude, qui fait présenter la diplomatie byzantine d'une manière générale comme un moyen privilégié de communications[1], mérite d'être vérifiée ou réévaluée à l'aune de ce que disent, ou ne disent pas, les textes qui font référence à des échanges diplomatiques.

3 D'abord et avant tout du fait que ces textes disent généralement peu en la matière, qu'ils soient latins, grecs ou arabes[2]. Lorsqu'ils mentionnent une ambassade ou l'envoi de diplomates dans le territoire byzantin, ils s'en tiennent le plus souvent à des formules toutes faites et rapides pour qualifier les émissaires officiels par exemple, ces hommes honorables et de haute naissance, ne donnant que trop rarement l'identité même de ces légats, préférant évoquer ensuite les innombrables cadeaux destinés à la cour byzantine – dons qui, du reste, vont de pair avec n'importe quelle délégation diplomatique. Des *topoï* qui laissent l'historien sur sa faim, mais qui ne doivent pas cacher que certaines sources narratives sont heureusement bien plus prolixes en la matière, allant jusqu'à préciser le nom même des ambassadeurs ou à décrire, par le menu quelquefois, les dons avec lesquels ils gratifient l'empereur. Deux éléments d'importance, nous allons le voir, pour permettre d'appréhender la réalité des échanges entre cultures et civilisations méditerranéennes pour l'époque, et la place qu'y tiennent les délégations officielles entre souverains.

4 Une évidence de cette dimension d'échange qui mérite d'être réévaluée du fait, ensuite, que ces hommes, qui prennent part aux contacts diplomatiques en question, ne sont pas des personnes comme les autres dans le cadre des échanges et de la circulation des hommes de la Méditerranée et du monde médiéval dans son ensemble. Non seulement parce qu'ils relèvent le plus souvent d'une aristocratie et des cercles d'influence proche du pouvoir et du souverain qui les délègue auprès du *basileus*[3] – de manière temporaire pour l'époque, rappelons-le – mais aussi, et précisément, parce qu'ils occupent cette

fonction d'ambassadeurs officiels, donc de représentants d'un souverain auprès des autorités byzantines et de l'empereur en premier lieu. Si, en effet, cette fonction prestigieuse leur donne accès à la cour byzantine, à ses fastes, et les conduit à mener des tractations diplomatiques avec l'empereur en personne, ils n'en restent pas moins, aux yeux des Byzantins, des espions potentiels qu'il faut discrètement, mais attentivement surveiller dès qu'ils pénètrent dans l'Empire[4].

5 De ce fait, la présence des ambassadeurs étrangers, quels qu'ils soient, comme source d'informations qu'ils peuvent retirer de leur séjour dans l'Empire et dans sa capitale, puis transmettre à leurs contemporains dans leur propre État, semble toute relative. Il est prescrit par exemple, dans un texte byzantin du milieu du x^{e} siècle et qui reprend des prescriptions plus anciennes, de ne pas laisser les ambassadeurs étrangers poser des questions aux habitants de l'Empire dans le but d'obtenir des informations, ni de leur montrer les richesses ou les plus belles des femmes byzantines, mais bien plutôt de leur exhiber la supériorité de l'Empire en leur présentant « la multitude de nos hommes, l'éclat de nos armes et la hauteur de nos murailles[5] ». Les moyens de connaissance intime de l'Empire romain d'Orient pour les ambassadeurs sont donc réduits, si l'on en croit ce texte, de même que le savoir sur Byzance transmis à leurs compatriotes, autre forme que peut prendre l'échange entre sociétés et cultures différentes, paraît limité.

6 Enfin, une troisième raison nous pousse à étudier de près les conditions et la portée éventuelle de l'échange dans le domaine d'étude qui est ici le nôtre. C'est le fait que ces échanges, si échanges il y a bien, s'effectuent non seulement par l'intermédiaire de personnes particulières, les ambassadeurs, mais aussi dans le cadre plus général de contacts diplomatiques. La question qui se pose est donc de savoir si de tels contacts, du fait de leur nature, ont favorisé ou non les échanges d'idées, de connaissances, de biens au-delà du seul déplacement des hommes qui en assurent le déroulement. À l'évidence, oui, nous l'avons dit. Mais à l'évidence seulement : à cette époque ancienne comme pour la nôtre, les relations diplomatiques sont caractérisées par tout un décorum, une pompe

bien particulière qui à la fois la définit mais peut aussi limiter la portée réellement politique que certains souverains souhaitent donner à ces relations. Les aspects cérémoniels et protocolaires des relations diplomatiques, à Byzance comme ailleurs du reste, pourraient donc largement entraver le réel échange entre souverains, entre États et plus largement entre cultures et sociétés, qui le sous-tendent.

7 Ces trois aspects au moins justifient que la question soit posée de la réalité, des modalités et de l'intensité des échanges dans le cadre de la venue des ambassadeurs étrangers dans cet Empire romain d'Orient qu'est Byzance.

Un échange figé ou nul ? L'aspect protocolaire

La première audience officielle

8 Alors même que le protocole d'accueil et de réception des ambassadeurs étrangers à Constantinople est bien connu, bien des éléments portent à croire que l'échange sous toute forme qui peut s'y déployer est limité, figé voire nul. Rédigé au milieu du xe siècle sous la direction de l'empereur Constantin VII Porphyrogénète, le *livre des cérémonies* est une vaste compilation qui décrit et codifie le cérémonial impérial du Grand Palais de Constantinople[6]. Ce texte, que l'on qualifierait aisément de source normative, fournit avec force détails des éléments du protocole palatin qui concernent plusieurs aspects de la vie au Palais et ses abords proches (Hippodrome, église Sainte-Sophie notamment), en particulier des données formelles qui concernent la réception proprement dite des émissaires étrangers lorsqu'ils arrivent en ce Grand Palais[7]. Plus que ce seul aspect, ce texte est aussi un moyen d'appréhender plusieurs dimensions des relations entre Byzance et ses voisins en ce milieu du xe siècle, à la veille des grandes reconquêtes territoriales vers la Crète ou la Syrie du Nord par exemple[8]. Néanmoins, si l'on s'en tient au seul aspect très concret de l'accueil qui doit être réservé à une délégation étrangère

que décrit et codifie donc tout un chapitre du livre en question, force est de constater les limites des échanges de tout type qui peuvent y apparaître.

9 Au milieu du xe siècle cette réception se déroule dans le palais de la Magnaure, édifice et salle dans le Grand Palais proprement dit. Elle mobilise nombre de dignitaires du palais tous richement vêtus, la présence même de l'empereur en hauteur sur son trône censé marquer l'esprit des ambassadeurs étrangers qui, une fois en avoir obtenu l'autorisation, s'avancent auprès de lui en même temps que les orgues retentissent et que s'animent des automates autour du trône impérial[9]. Tout est évidemment mis en scène pour impressionner les légats étrangers, fussent-ils ceux envoyés par un souverain qui vient de se montrer supérieur à l'empereur sur le plan militaire, ou qui viennent, par exemple, réclamer un tribut que l'Empire leur doit. Dans cette optique, les artifices autour du trône les plus remarquables sont les fameux automates qui s'animent au fur et à mesure que l'émissaire s'avance auprès de l'empereur, au premier rang desquels figure celui en forme de lion qui rugit et frappe de sa queue[10]. Cette entrée, puis avancée du légat, n'a toutefois pu se réaliser qu'une fois la prosternation de l'ambassadeur face à l'empereur, la *proskynèse*, effectuée – véritable humiliation au sens propre du terme.

10 Des sources plus « vivantes », celles issues des sources narratives fondées sur une expérience directe, première, de cette entrevue avec l'empereur semblent confirmer l'aspect figé et hiératique de ce contact entre un ambassadeur étranger et les autorités byzantines. La première de celles-ci est le récit que dresse un ambassadeur latin bien connu des médiévistes, tant « byzantinistes » qu'« occidentalistes » : Liutprand de Crémone qui, en tant qu'ambassadeur, s'est rendu à plusieurs reprises dans l'Empire byzantin en cette même période du milieu du xe siècle. C'est le cas en 949, envoyé qu'il est du roi d'Italie du Nord Bérenger ii auprès de ce même Constantin vii Porphyrogénète. Il laisse un récit assez émerveillé de son voyage et de sa présence à Constantinople qui va trancher singulièrement avec celui, plus long, qu'il dresse à la suite d'une autre mission diplomatique effectuée près de vingt ans plus tard, pour un autre souverain et dans un

contexte diplomatique autrement plus tendu, nous y reviendrons. À l'occasion de sa première visite dans la capitale byzantine, il décrit la splendeur que représente, à ses yeux, le palais de la Magnaure. Il cache difficilement son admiration devant les artifices mécaniques du trône impérial, lequel s'élève dans les airs au fur et à mesure qu'il s'avance auprès du *basileus*, ou encore, au même moment, les lions qui rugissent, frappent de leur queue, tout comme les oiseaux qui chantent sur des arbres près du trône, confirmant par là même les données théoriques du *livre des cérémonies*[11]. Preuve de l'échange figé que constitue cette rencontre avec l'empereur, il indique surtout qu'aucune parole ne fut échangée directement avec l'empereur, personne qu'il est pourtant venu rencontrer. Seul le logothète du drôme échange quelques paroles avec l'émissaire d'Italie du Nord, à la demande de l'empereur, essentiellement pour lui demander des nouvelles du souverain qui l'envoie. Mais l'échange verbal s'arrête là, à ces solennités d'usage que mentionne du reste le protocole du *livre des cérémonies*[12], avant que l'émissaire ne quitte les lieux, « sur un signe de l'interprète » et se rende au logement préparé pour lui et sa suite.

11 De la même manière un autre émissaire, qui provient lui de Bagdad, témoigne à sa façon de la similaire réalité d'absence d'échanges ou de l'éloignement verbal volontaire qui s'établit entre l'empereur et un ambassadeur étranger lors de ce contact solennel dans le Grand Palais. Il s'agit d'un certain Nasr ibn al-Azhar, venu négocier un échange de prisonniers au nom du khalife al-Mutawakkil en 860 et dont le court récit d'ambassade a été transmis par Tabarî. Il évoque son arrivée au palais de Constantinople et l'accueil qui lui est fait. Il décrit surtout une audience en présence de l'empereur et de nombreux dignitaires, ainsi que les trois interprètes qui servent d'intermédiaires entre lui et le *basileus* ; mais de contact ou d'échange oral direct avec ce dernier, point[13]. Une donnée qui confirme donc ce que décrit, un siècle plus tard, Liutprand de Crémone. Bien plus, lorsque l'échange de prisonniers est conclu et que des serments réciproques sont échangés en présence de l'empereur, celui-ci ne jure pas directement avec

l'ambassadeur : il le fait par l'intermédiaire d'un tiers et ne confirme que par un « oui » de la tête à l'ambassadeur du khalife la valeur de ce serment qui l'engage mais qu'il n'a pas prêté. Et l'émissaire abbasside de rajouter, en parlant de l'empereur, qu'il ne l'a jamais entendu dire un mot durant sa présence de quatre mois dans l'Empire et à Constantinople[14].

12 Au regard de ces deux textes, l'échange et le contact entre ambassadeurs étrangers et autorités byzantines, en la personne de l'empereur tout du moins, semblent bien difficiles, sinon impossibles. Un autre texte du VI[e] siècle décrit l'accueil et la venue d'une délégation étrangère, cette fois-ci perse, depuis la frontière jusqu'à Constantinople et l'empereur confirme cette distance qui se fait entre ce dernier et le représentant d'un souverain étranger quel qu'il soit. Inclus dans le *livre des cérémonies*, il a valeur certainement de parangon quatre siècles plus tard[15]. Le non-échange ou l'échange verbal minimal est ici entièrement lié à la dimension protocolaire et diplomatique des relations entre l'empereur byzantin et l'un des souverains avec qui il entre en relation, par l'intermédiaire d'un de ses ambassadeurs. Gilbert Dagron a bien démontré la manière dont la cour byzantine souhaite, dans ces quelques cas, mettre l'étranger à distance plutôt qu'établir une communication avec lui. L'opacité des rapports et la non-communication qui s'en suivent sont donc totalement volontaires. Cette réalité procède de la « mise en scène dramatique », pour reprendre ses termes et ses analyses, de la non-communication qui est ritualisée à l'excès, dans laquelle on exagère la distance entre les deux parties en présence, en multipliant notamment les intermédiaires dans la figure des interprètes ou du logothète du drôme entre l'empereur et l'ambassadeur[16].

13 À ce fossé volontairement creusé s'en ajoute un autre, implicite dans ces deux cas, qui tend d'autant plus à limiter singulièrement la place qu'occupent les échanges entre Byzance et les États voisins avec qui l'Empire entre en relation diplomatique : c'est le fossé linguistique. Il est en partie comblé et surmonté du fait que derrière la langue grecque, idiome de la culture dominante et langue d'État à Byzance, couve un

plurilinguisme qui a d'autant plus cours que l'Empire est d'essence multi-ethnique et donc, de fait, multilinguistique. Il n'empêche qu'une langue comme le latin est progressivement oubliée dès le VIe siècle, puis méprisée par la suite à Byzance[17], ce qui n'est pas sans constituer un autre mur dans les contacts avec l'Occident chrétien. Elle ne disparaît toutefois jamais définitivement mais son oubli progressif rend indispensable, comme pour d'autres langues étrangères au grec, le recours aux interprètes. Ce n'est pas le lieu ici de décrire l'organisation des institutions palatines byzantines qui assurent le correct et durable fonctionnement de ce corps des interprètes au rôle assurément prégnant pour la pérennité même de l'État byzantin, et pas seulement dans le cadre de ses relations extérieures[18].

14 Notons toutefois que si ce recours aux traducteurs officiels est indispensable et régulier comme le suggèrent avec force les deux exemples mentionnés ci-dessus, l'image que donnent bien des textes qui émanent de Byzance montre qu'ils restent, d'une manière générale, mal considérés. C'est précisément et paradoxalement le cas quant au rôle qu'ils tiennent dans la conduite des tractations diplomatiques et de la conclusion des traités. Signe du poids de l'écrit dans ces relations internationales, ils ne sont, eux, que le lien oral qui en assurent la conduite, autrement dit des subalternes[19]. Ce lien est d'autant plus fragile que les traducteurs sont toujours suspectés de commettre des erreurs de traduction, d'en dire trop ou pas assez : Nasr ibn al-Azhar en témoigne à sa manière lorsqu'il précise et demande aux interprètes, lors de sa première rencontre avec l'empereur, de « ne pas ajouter un mot »à ce qu'il leur dira[20]. Plus que la suspicion qui entoure leur fonction de traducteurs – dimension bien présente dans la langue grecque médiévale même[21] – ces interprètes jouent aussi un rôle, malgré eux, dans l'opacité volontaire des premiers contacts qui se tissent entre ambassadeurs étrangers et autorités byzantines puisqu'ils tiennent la place d'un barrage de communication entre émissaires officiels et empereurs, nous l'avons vu.

15 Autant d’éléments qui, dans un premier temps, laissent entendre combien la dimension d’échanges entres sociétés et cultures, par le biais des légats étrangers qui séjournent à Byzance, semblent toute relative, sinon nulle. Il ne faut toutefois pas s’y méprendre. Les données issues des sources mentionnées jusqu’ici, et les analyses qui s’en suivent, ne concernent que la toute première audience officielle. Les ambassadeurs s’y voient convier par l’empereur au tout début de leur séjour dans la capitale impériale. Mais cette audience n’est que la première d’une série de rencontres plus ou moins longues et informelles avec l’empereur et les autorités byzantines, rencontres durant lesquelles les véritables tractations prennent alors place[22]. La solennité du contact avec l’empereur est mise alors de côté pour mener à bien les discussions diplomatiques. La non-communication volontaire entre le *basileus* et des légats étrangers est alors reléguée aux oubliettes. Si l’on en croit un auteur arabe, la venue d’émissaires officiels du khalife omeyyade ‘Umar II auprès de l’empereur Léon III au début du VIIIe siècle aurait été marquée par des discussions entre ce dernier et les ambassadeurs pendant lesquelles le souverain chrétien se serait exprimé tour à tour en grec et en arabe[23]. Vrai ou faux, peu nous importe : c’est sur le sens qu’il faut donner à ce genre de mention que notre attention doit être portée. Elle laisse entendre, qu’en dehors du premier contact solennel, la communication et l’échange, tout du moins verbaux, sont possibles entre un empereur et des émissaires étrangers, fussent-ils musulmans.

16 Bien plus, c’est à l’occasion de ces contacts « informels » que les échanges, ici au sens figuré, peuvent être vifs : la seconde ambassade de Liutprand de Crémone à Constantinople en 968 lui en a laissé un rude souvenir, entretenu dans sa *relation d’ambassade à constantinople*[24]. Les exemples pourraient être multipliés. Nous sommes, dans ces cas, bien loin de la dimension protocolaire et du monde de représentation, qui siéent tant au milieu diplomatique, dont les émissaires officiels sont les témoins et victimes lors de la première audience officielle avec l’empereur.

Cérémonies et visites imposées : une vision faussée des réalités byzantines

17 Il est pourtant d'autres moments durant le séjour d'une délégation officielle dans la capitale impériale qui contribuent à renforcer l'idée d'un échange figé. Ces autres moments sont, eux aussi, liés à la dimension protocolaire du contact qui met en relation, pendant plusieurs semaines ou mois, les ambassadeurs étrangers avec l'empereur ou les autorités byzantines. Ils sont ceux qui ont trait aux cérémonies et différentes visites imposées auxquelles sont conviés ces émissaires durant la durée de leur séjour dans la ville, Constantinople. Tout est alors mis en scène pour leur suggérer, de manière plus ou moins habile, la richesse de l'Empire – résumée et synthétisée dans sa capitale – ou sa puissance exposées sur plusieurs plans, notamment militaires, conformément aux prescriptions du xe siècle évoquées plus haut[25]. Dans la mesure où ces visites des fastes de la ville sont imposées, ce que les légats en retirent paraît forcément limité, ne serait-ce qu'aux réjouissances que les autorités impériales offrent à leur regard. Plusieurs passages sont ainsi « obligés » pour les étrangers de marque présents à Constantinople[26]. Thème souvent traité par l'historiographie, nous isolerons succinctement tour à tour ce qui témoigne de la puissance militaire de l'Empire, comme le spectacle donné des murailles de la ville et autres démonstrations militaires, le passage à l'Hippodrome ou la visite de l'église Sainte-Sophie. Les rencontres solennelles au Palais impérial, en dehors de celle de la première audience officielle, seront enfin évoquées.

18 Avant même l'entrée dans la capitale, nous allons y venir, ce sont les puissantes murailles qui protègent la ville, tant du côté continental que du côté maritime qui s'imposent à la vue des délégations étrangères ou des visiteurs de marque, sans que les autorités byzantines suscitent d'elles-mêmes cette réaction. Il arrive toutefois que ces autorités se montrent fidèles à la lettre aux conseils anciens repris par l'empereur Constantin vii Porphyrogénète. En 1171, l'empereur Manuel Ier Comnène propose une judicieuse visite au roi Amaury Ier de Jérusalem durant son séjour à Constantinople : il

lui fait effectuer un tour de bateau, au pied des murailles maritimes, autour de la Corne d'Or, dans le Bosphore et jusqu'à la mer Noire[27].

19 Plus que les seules murailles, c'est ensuite l'entrée même dans Constantinople qui est un autre moyen de marquer les esprits des représentants de souverains étrangers. Le passage par la Porte d'Or, à l'extrémité sud-ouest de la capitale, joue ce rôle. C'est particulièrement vrai pour ceux des émissaires officiels qui proviennent de l'Occident par la *via Egnatia*, cette route publique transbalkanique d'époque romaine qui relie Dyrrachium/Durazzo à Constantinople, artère majeure dont l'aboutissement est précisément la Porte d'Or de la capitale[28]. Flanquée de deux tours en marbre et munies de propylées, son nom provient moins de l'or qui peut y être déployé que des ornements précieux qui la décorent[29]. Ce n'est pas seulement la richesse de la capitale que l'on souhaite exposer aux légats, mais aussi sa dimension de puissance militaire qui est mise en exergue du fait des quatre puissantes tours qu'elle groupe autour d'elle et du large fossé qui la devance[30]. Au reste, ce n'est pas qu'aux regards des seuls émissaires occidentaux que cette Porte d'Or est exposée : le prisonnier arabe Hârûn ibn Yahyâ la décrit, de même qu'un géographe arabe comme Ibn Khurradâdhbih au IXe siècle[31].

20 Si Liutprand de Crémone n'en garde qu'un piètre souvenir pour son séjour de 968, obligé qu'il est d'attendre de longues heures sous une pluie battante qu'on daigne lui ouvrir cette porte et lui permettre l'accès dans la capitale[32], d'autres ambassadeurs sont davantage confrontés par cette entrée à la magnificence de la ville dans laquelle ils pénètrent. L'exemple le plus abouti est certainement celui qui voit l'arrivée d'une délégation pontificale, en septembre 869 : le déploiement de faste par lequel leur présence est honorée témoigne de la plus haute importance qu'on leur accorde et du contexte favorable entre Byzance et Rome qui entoure leur venue[33]. Ils sont en particulier escortés par de nombreux dignitaires civils et religieux avant même leur passage par la Porte d'Or où l'accueil est assuré par trois hauts fonctionnaires du patriarcat, puis leur entrée dans la capitale et l'escorte solennelle que leur accorde la

foule des habitants de Constantinople, portant cierges et flambeaux, jusqu'au palais où ils sont logés. Outre la solennité de l'accueil et le passage par cette Porte, une telle entrée de légats étrangers ne saurait être anodine dans la mesure où son analyse, et l'étude de son parcours dans Constantinople, démontrent qu'elle se rapproche de la cérémonie de l'*adventus* impérial, cette entrée triomphale du *basileus* qui suit une de ses victoires militaires, selon un ancien usage romain[34]. Sans être toutefois une reconnaissance de la puissance pontificale, voire de sa supériorité – reconnaissance impossible à Byzance – un tel parcours d'entrée permet habilement de montrer à ces émissaires étrangers richesse et prospérité urbaine, architecturale et économique de la capitale puisqu'ils empruntent la Mésè, ce boulevard central (Μέση Λεωφόρος) qui les conduit jusqu'au Milliaire d'Or, entre le Grand Palais et Sainte-Sophie[35]. Les autres ambassadeurs étrangers qui empruntent cette même voie, qu'ils prennent part à un *adventus* similaire à celui de 869 ou non, sont aussi les témoins de ces mêmes richesses.

21 Plus que la seule entrée des émissaires étrangers dans Constantinople, c'est durant leur séjour qui dure plusieurs semaines ou mois que ces ambassadeurs sont conviés à d'autres visites obligées en d'autres lieux symboliques de la capitale byzantine. Ce sont autant des lieux de pouvoir et de puissance impériale que l'on expose aux légats des souverains étrangers contraints de s'y rendre.

22 L'hippodrome, et les spectacles de course qu'on y donne, est de ceux-là. Le roi de Jérusalem assiste certainement, en 1171, à de telles réjouissances entre autres, si l'on en croit Guillaume de Tyr qui prend part à cette délégation comme un de ses membres les plus éminents[36]. Plus tôt, et pour des mêmes émissaires originaires des régions orientales à l'Empire, mais eux d'origine arabo-musulmane, une fête est exceptionnellement organisée en l'honneur des émissaires de l'émirat de Tarse venus à Constantinople en 946. Le *livre des cérémonies* en a conservé une description[37]. Cette réjouissance offerte aux délégués tarsiotes s'inscrit dans le cadre du fastueux accueil qui leur est plus globalement reservé dans la capitale au printemps 946 et que l'impérial

auteur Constantin Porphyrogénète a pris soin de décrire dans cet ouvrage, le laissant à la postérité comme l'idéal-type de la réception fastueuse d'une délégation. Non seulement les dignitaires sont en tenue d'apparat, mais les règles mêmes de la course hippique évoluent pour l'occasion : une fois les jeux finis, non seulement les vainqueurs (la faction bleue) mais aussi les perdants (la faction verte) prennent part à la procession cérémonielle. C'est au total à un honneur suprême qu'ont droit les légats tarsiotes de 946. Il s'inscrit dans la ligne directe des honneurs qui leur sont rendus lors des réceptions au Grand Palais, les deux édifices, Hippodrome et Grand Palais, fonctionnant de pair dans la mise en scène du pouvoir impérial et de sa puissance, puisqu'étant tous les deux topographiquement attenants.

23 Deux autres spectacles à l'hippodrome, auxquels prennent part des membres d'une délégation diplomatique, entrent dans ce cadre et seront ici mentionnés. Le premier cas est la venue, en 1086, de l'émir de Nicée Abû'l Kasîm à Constantinople. L'empereur Alexis Ier l'entoure de mille prévenances pendant son séjour auprès de lui, l'invitant aux bains, à la chasse, lui faisant admirer les colonnes commémoratives érigées sur les places publiques qui font la richesse et marquent l'ancienneté de la ville, mais surtout en ordonnant que soit organisé en son honneur un concours hippique à l'hippodrome et en insistant pour que l'émir se rende tous les jours aux courses de chevaux. Des volontés destinées à satisfaire son hôte, mais surtout opérées en vue de retarder le départ de l'émir : pendant le temps de son séjour et de ces visites dans la capitale, le *basileus* ordonne la construction d'une forteresse commandant l'accès à Nicomédie, en vue de reprendre la Bithynie aux mains des Turcs[38]. Lors de la venue d'un autre souverain turc d'importance, le sultan seldjoukide Kilij Arslan ii en 1162, des divertissements identiques marquent sa présence, parmi lesquelles des joutes équestres et spectacles à l'hippodrome, parmi ceux « qui témoignent le plus de la grandeur des cités » précise un chroniqueur[39]. Gage de supériorité de l'Empire, c'est à l'occasion de cette visite que les autorités byzantines font montre du spectaculaire et profitable feu grégeois, arme de

guerre redoutée et redoutable des Byzantins, en n'hésitant pas à brûler plusieurs embarcations.

24 L'hippodrome est donc un lieu privilégié, tant par la présence et les spectacles auxquels sont conviés émissaires diplomatiques et hôtes de marque[40], qu'en tant que moyen idéal pour les autorités byzantines d'exposer leur supériorité à ces personnages triés sur le volet. À un point tel, on le sait, que les Arabes en viennent à désigner Constantinople par son nom, *al-badhrûn* chez Ibn Khurradâdhbih par exemple[41].

25 L'église Sainte-Sophie est visitée et connue de certains des ambassadeurs pour les mêmes raisons. Les ambassadeurs chrétiens d'abord et avant tout. En 968, Liutprand de Crémone est le spectateur obligé d'une procession qui s'y rend à partir du Grand Palais[42]. La symbolique du pouvoir mise en scène de la sorte affecte du reste tant les légats étrangers que les habitants de la capitale et, donc, de l'Empire : elle leur rend compte de la proximité physique entre le Grand Palais et l'église Sainte-Sophie et, partant, entre le trône et l'autel. Plus que cela, un office religieux donné à Sainte-Sophie en présence de légats étrangers non chrétiens peut suffire à les pousser vers la conversion. Il suffira de rappeler l'exemple bien connu des ambassadeurs russes de Vladimir, en 987, dont le passage par Constantinople précède de peu le choix du christianisme par ce dernier. Même si le passage du texte qui l'évoque avec force relève certainement d'un *topos* littéraire, il traduit une manière de réalité qui, même si elle s'avère exagérée, porte sens[43]. Plus tard, au XIIe siècle, certaines des controverses théologiques qui peuvent opposer Latins et Grecs au sujet de la procession du Saint-Esprit par exemple, peuvent avoir lieu dans cette église Sainte-Sophie, pour les plus solennelles d'entre elles en tout cas. C'est le cas en 1136 lorsque le légat occidental Anselme de Havelberg s'oppose aux prises de positions théologiques byzantines défendues par Nicétas de Nicomédie dans l'endroit le plus solennel de l'église, son abside[44].

26 Notons d'ailleurs que les émissaires musulmans ont pu, dans des circonstances exceptionnelles, semble-t-il, avoir accès à cette même église, tout « infidèles » qu'ils

furent pourtant. C’est d’ailleurs davantage du fait que cet accès, synonyme d’un identique déploiement de faste pour les autorités politiques, constitue un écart par rapport à la norme que les chroniqueurs l’enregistrent. Il en est ainsi d’une ambassade menée en 905 par deux envoyés arabo-musulmans au nom du khalife al-Muktafî. Venus eux aussi pour négocier un échange de prisonniers, l’empereur Léon vi leur fait visiter Sainte-Sophie, richement décorée pour l’occasion, en leur exposant les objets sacrés du culte. Une initiative qui n’est pas du goût des chroniqueurs grecs qui relatent cette visite : ils n’hésitent aucunement à souligner combien cela est indigne de pratiques chrétiennes et en profitent pour tancer l’empereur[45]. Il est remarquable qu’en 1162, l’empereur Manuel Ier Comnène souhaite proposer la même visite au sultan seldjoukide Kilij Arslan ii qui est alors auprès de lui. C’est aller toutefois, cette fois-ci, à l’encontre de la volonté du patriarche qui refuse que l’on emploie précisément vases sacrés et autres ornements religieux en présence d’un infidèle. Il contraint, de ce fait, l’empereur à renoncer à cette visite[46].

27 Enfin, dernière visite obligée pour les émissaires diplomatiques dans la capitale : le Grand Palais impérial lui-même. Ils ont déjà eu l’occasion de l’appréhender lors de leur venue dans la salle de la Magnaure et de leur accueil par l’empereur, à distance nous l’avons vu. Ils y font d’autres séjours durant leur présence à Constantinople. Les textes narratifs qui évoquent ce séjour des émissaires étrangers dans la capitale, décrivent précisément ces autres moments de rencontre possible avec l’empereur et les autorités, lors de diverses solennités : réceptions, banquets et réjouissances diverses dans le centre même de résidence et d’exercice du pouvoir impérial. À titre d’exemple, il est possible de retenir les propos de Liutprand de Crémone pour sa mission de 949, après la description qu’il donne de sa réception solennelle devant le trône de Constantin vii. Il décrit ainsi un banquet dans le tribunal des xix Lits et, toujours dans le Grand Palais, un spectacle d’acrobates et d’équilibristes auquel il assiste[47]. Plus tard durant son séjour, il est habilement convié comme spectateur à une cérémonie palatine qui lui démontre richesse

et organisation du fonctionnement de l'État qui l'accueille : il assiste ainsi à la remise des salaires annuels (*rhogai*), sous forme de bourses remplis de monnaie d'or (*nomismata*), accordés aux fonctionnaires byzantins par l'empereur[48].

28 C'est enfin dans une autre salle du même complexe palatin impérial, salle des plus solennelles, que l'on honore, grâce à l'accès qu'on leur autorise, les émissaires tarsiotes en 946, de même que la délégation menée par la princesse russe Olga à une date encore discutée : le Chrysotriclinos[49].

De l'échange ritualisé à la transmission de savoir : les dons d'ambassade moyens d'échanges intellectuels et artistiques

Don, diplomatie et première audience officielle

29 Si la première audience officielle, pour figée qu'elle soit, cache mal les réels échanges et contacts qui se produisent durant le séjour des émissaires dans la capitale byzantine, il ne faut pas non plus négliger un moment particulier de son déroulement : le rituel du don d'ambassade. C'est en effet à l'occasion de cette toute première rencontre avec l'empereur que les ambassadeurs étrangers lui remettent les cadeaux du souverain qui les délègue auprès de lui[50]. Ce rituel se déroule juste après les questions, elles aussi rituelles, sur la santé du souverain qui envoie l'émissaire et, dans certains cas, sur la qualité de l'accueil et du déplacement de la délégation depuis la frontière byzantine. Elle précède une ultime prosternation, la *proskynèse*, du légat et sa sortie de la salle de la Magnaure. Tout est donc mis en scène dans ce rituel du don pour exalter le souverain byzantin, sa puissance et supériorité, puisque le cadeau du légat se présente comme une forme d'offrande qui lui est faite – tout du moins si l'on s'appuie sur le *livre des cérémonies*[51]. Là encore, la distance est volontairement accrue entre l'ambassadeur et l'impérial récipiendaire, et fait de cet échange concret une forme de communication très indirecte entre les deux souverains qui entrent en contact diplomatique : ce n'est

certainement pas l'empereur qui reçoit le don directement, ni même le logothète du drôme qui pose pourtant les questions rituelles, mais une autre tierce personne, fonctionnaire du drôme elle aussi, le protonotaire du drôme. Le *basileus* ne semble aucunement réagir[52].

30 Cet aspect figé ne doit pourtant pas faire illusion. Il ne doit pas cacher la variété des dons offerts aux *basileis*, leur richesse même ou leur dimension culturelle, voire intellectuelle, derrière leur aspect de propagande du pouvoir qui les cède à Byzance. Il ne doit pas dissimuler, non plus, l'usage du contre-don obligé qu'il implique et qui est une des normes fondamentales des relations internationales à l'époque médiévale[53]. C'est d'ailleurs plutôt avec ces contre-dons, autrement dit les dons cédés par Byzance aux États étrangers que rapportent les émissaires officiels de ces derniers, que les dons témoignent le plus d'un réel échange intellectuel ou artistique entre États médiévaux méditerranéens, au cœur de nos préoccupations. Dans l'ensemble des dons échangés entre Byzance et ses voisins, quels qu'ils soient du reste et même si pour certains voisins un type de cadeau peut être préféré au détriment d'un autre[54], nous priviligierons ceux qui sont davantage liés à un échange intellectuel ou artistique, même si l'ensemble de types de dons évoqués à l'instant témoigne, pour chacun d'entre eux, de la volonté et de la réalité d'un échange culturel entendu au sens large.

L'échange de manuscrits

31 Les premiers de ces dons ayant une forte portée intellectuelle, et que Byzance transmet à certains de ses voisins, sont les manuscrits d'œuvres littéraires ou scientifiques d'origine antique. Il est tout à fait remarquable que cette transmission s'effectue essentiellement, et de manière privilégiée semble-t-il, par la voie diplomatique. Qui sont les partenaires diplomatiques de Byzance concernés par ce type d'échange ?

32 La recherche, puis le don de manuscrits grecs entre le monde arabo-musulman et Byzance, est un fait bien connu pour ne pas omettre de le mentionner et nous permettre

de débuter cette partie par l’échange entre ces deux mondes qui se font face et se côtoient. Cet échange particulier, mais plusieurs fois répété, montre que très tôt des relations pacifiques, ayant comme base des contacts culturels, peuvent rapprocher deux mondes qui sont intellectuellement proches, au-delà des contacts militaires qui peuvent les opposer par ailleurs[55].

33 C’est un exemple souvent cité que celui du khalife al-Ma’mûn (813-833) écrivant à l’empereur byzantin, certainement Léon v l’Arménien (813-820) ou Michel ii le Bègue (820-829), pour lui demander l’envoi de manuscrits précieusement préservés dans le territoire byzantin. Au moins deux versions du récit de ce contact ont été conservées dans les textes arabes. D’après une de ces deux versions, la demande fut acceptée puisque le *basileus* céda à al-Ma’mûn des manuscrits de Platon, Aristote, Hippocrate, Galien, Euclide et Ptolémée[56]. Si la seconde version atteste la correspondance et les contacts officiels entre les deux souverains, elle témoigne d’une réponse peu favorable de l’empereur dans un premier temps, avant qu’il n’accepte finalement, fondement légal de l’envoi de plusieurs des savants de l’entourage du khalife dans le territoire byzantin[57]. Cette demande s’inscrit dans le cadre des mutations culturelles que connaît le khalifat abbasside de Bagdad au IXe siècle qui voit notamment une traduction accrue des textes grecs, sans désormais passer par l’intermédiaire du syriaque[58].

34 Néanmoins, le khalifat de Bagdad n’attend pas le premier tiers du IXe siècle pour effectuer de telles demandes de manuscrits à son voisin et rival occidental byzantin. Des demandes antérieures existent, si l’on en croit des auteurs plus tardifs, ainsi durant la seconde moitié du VIIIe siècle sous les khalifes al-Mansûr et al-Mahdî[59]. Elles semblent toutes s’effectuer par la voie officielle, c’est-à-dire la correspondance du khalife avec le *basileus*, donc par l’envoi d’émissaires chargés d’apporter ces messages, même si les textes ne sont pas toujours explicites en la matière. La délégation de quelques hauts personnages de l’entourage des souverains semble pourtant logique pour acheminer ces demandes et ramener, le cas échéant, des manuscrits de l’Empire : c’est aussi par ce biais

des manuscrits et du savoir antique que se joue la compétition entre États rivaux et voisins que sont Byzance et le khalifat abbasside. Il s’agit de faire bonne figure dans ces contacts, pour chacun des souverains considérés : l’emploi de légats officiels semble donc logique, même si, répétons-le, les textes ne le précisent pas toujours[60]. Manuscrits et échanges culturels qui s’en suivent peuvent toutefois être acquis, plus rarement, dans un cadre autre que celui diplomatique[61].

35 Quoi qu’il en soit, le poids des échanges, ou tout du moins des acquisitions, de manuscrits antiques dans le cadre de relations diplomatiques, est désormais acquis pour plusieurs décennies entre Byzance et l’Islam. Il faut surtout ne pas oublier de remarquer, toutefois, que ces relations et échanges s’effectuent aussi bien avec l’Islam d’Orient qu’avec celui d’Occident. De tels envois de manuscrits se font aussi depuis Byzance vers l’autre côté de la Méditerranée, la Méditerranée occidentale et al-Andalus. Plusieurs contacts sont attestés sur ce point au milieu du x^{e} siècle[62]. En 947 par exemple, Cordoue, capitale du khalifat omeyyade, donne un accueil et une réception fastueuse à une délégation byzantine qui apporte avec elle un manuscrit grec du traité de médecine de Dioscoride et un manuscrit latin de l’*Histoire* d’Orose[63]. Il est toujours possible de s’interroger sur la pertinence de la portée intellectuelle de cette ambassade, tout comme des autres du reste, dans lesquels des manuscrits sont cédés sous forme de dons et ne paraissent pas forcément centraux dans les motivations qui entourent l’envoi d’une ambassade. Celle de 947 donne toutefois un élément de réponse assez remarquable : ne trouvant pas de traducteur grec dans son entourage pour comprendre et traduire Dioscoride, le khalife cordouan envoie une contre-délégation auprès de l’empereur pour lui demander d’en envoyer un. Cette demande paraît donc au centre de l’ambassade cordouane menée par un certain Hishâm ibn Hudayl al-Gâtâlik, en 948 ou 949 à Constantinople[64]. S’il faut attendre trois ans pour que l’empereur envoie à Cordoue un moine du nom de Nicolas pour répondre favorablement aux attentes du khalife, la demande est acceptée et l’échange intellectuel entre les deux cours pleinement réalisé : la

traduction du manuscrit de Dioscoride est la base d'une vive émulation pour les études pharmacologiques et botaniques, au point d'ailleurs que Nicolas devient un des familiers du khalife[65].

36 Certes, ce cas paraît exceptionnel : les relations diplomatiques entre ces deux États riverains de la Méditerranée sont très sporadiques, distance oblige, mais ont le plus souvent une dimension culturelle ou intellectuelle prégnante, sinon considérable, ici illustrée. Avant de l'entrevoir avec d'autres ambassades, tournons-nous rapidement vers les autres échanges de manuscrits avec d'autres partenaires diplomatiques de Byzance. Ce sont les partenaires occidentaux chrétiens, latins, qu'il faut ici mentionner. C'est logiquement l'Italie du Sud qui est la première région concernée par la recherche et la découverte de manuscrits envoyés depuis Byzance. Logiquement car géographiquement elle est le point de contact naturel entre Occident et Orient chrétiens, et puisque politiquement, linguistiquement et culturellement elle reste en partie sous la dépendance directe de l'Empire byzantin jusqu'au XIe siècle. Les villes de Naples, Amalfi ou encore l'abbaye du Mont-Cassin sont autant de points de contact politique, religieux et culturel entre ces deux régions de la chrétienté. À titre d'exemple, il n'est pas inutile de citer l'ambassade menée par l'archiprêtre Léon au nom du duc de Naples Jean iii (928-963) : Léon rapporte de sa mission à Constantinople plusieurs manuscrits. Parmi eux, une *Histoire d'alexandre le Grand* que le duc fait traduire en latin. Un contact diplomatique là aussi de portée assez considérable : il permet la première introduction en Occident de ce qu'il est désormais convenu d'appeler le *roman d'alexandre* dont le destin n'est plus à décrire[66].

37 En dépit de la proximité géographique, tout du moins pour l'Italie, la recherche de manuscrits, et leur envoi depuis Byzance vers l'Occident, semble s'être effectuée dans une mesure moindre par rapport aux contacts et échanges avec le monde arabo-musulman sur ce point. Les contacts entre l'abbaye du Mont-Cassin et Byzance ne semblent avoir profité que d'une faible part de la littérature hellénique, jusqu'au XIe

siècle au moins[67]. C'est encore plus vrai pour les contacts avec des régions plus septentrionales et continentales de l'Occident. C'est surtout la différence linguistique qui semble du reste avoir posé problème et avoir constitué, pendant un certain temps, une forme de barrière. Si un précieux manuscrit des œuvres de saint Denys l'Aéropagite est cédé depuis Byzance aux Carolingiens en 827, toujours par la voie officielle, il semble une exception dans l'ensemble des dons offerts à l'occasion d'échanges diplomatiques[68]. Il est vrai que ce n'est pas ce que recherchent les Latins lorsqu'ils se rendent à Byzance, au moins jusqu'au XIe siècle, que ce soit pour des raisons diplomatiques ou autres : c'est bien plus des reliques, des reliquaires ou des étoffes précieuses telle que la soie qu'ils souhaitent rapporter de leur mission plutôt que des manuscrits.

38 Les choses évoluent toutefois avec le temps. Au XIIe siècle, à la faveur de la présence accrue des Latins dans l'Empire, notamment les commerçants des républiques maritimes italiennes ou les croisés occidentaux, certains des ambassadeurs latins reviennent de leur mission à Constantinople avec de nombreux manuscrits grecs. En bons connaisseurs de la langue grecque, ils sont d'habiles traducteurs. C'est particulièrement le cas d'émissaires de la cité de Pise, comme Burgonde de Pise, Hugues Ethérien et Léon Toscan qui sont tout à la fois ambassadeurs auprès de l'empereur, traducteurs et passeurs de manuscrits en Occident, mais aussi des intervenants réguliers dans les controverses théologiques, et désormais dogmatiques, qui opposent Églises romaine et constantinopolitaine[69]. À ce siècle se rattache d'ailleurs l'idée, en Occident, d'une *translatio studii* réussie de Byzance vers l'Ouest chrétien qui aurait fait rattraper le retard de ce dernier par rapport au voisin oriental[70]. Les émissaires officiels, représentants d'une élite politique et intellectuelle ouverte sur ces aspects culturels, y occupent une place singulière, nous le voyons. Toutefois le fossé du retard n'est pas entièrement comblé à la fin de notre période. Constantinople demeure un lieu d'acquisition et d'échanges de manuscrits, plus largement Byzance reste encore un modèle à suivre, la source des savoirs antiques que l'Occident a oubliés et qu'il

redécouvre progressivement : est-ce un hasard si c'est un ambassadeur germanique du XIIe siècle, Hugues de Honau, qui l'affirme explicitement[71] ?

Œuvres artistiques et savoir technique : transmission ou simple marque de supériorité ?

39 Cet ambassadeur de Frédéric Barberousse suggère, avec force, qu'aux côtés des manuscrits qui s'échangent à l'occasion d'une ambassade, que ce soit sous forme de don ou en marge de la venue d'un émissaire étranger dans l'Empire byzantin, d'autres types de dons et objets relèvent de cette même dimension d'échanges culturels entendu au sens large. Ce sont ceux qui ont une portée artistique ou technique et qui se réalisent grâce à la voie diplomatique.

40 Dans ce cadre, la proximité et l'émulation qui s'en suivent entre Byzance et l'Islam ressortent à nouveau de manière significative. Au tout début du VIIIe siècle par exemple, le khalife al-Walîd Ier envoie un courrier officiel à Constantinople afin de solliciter une aide impériale pour reconstruire la mosquée du Prophète à Médine. L'empereur répond favorablement à cette requête, cèdant de l'or en quantité, ainsi que des ouvriers et des cubes de mosaïques[72]. Un acte qui revient à faire montre de sa maîtrise d'un savoir-faire, même chez le voisin infidèle et contre qui des luttes armées sont alors régulières. Une demande qui, du reste, ne paraît pas isolée : au même moment ce sont des architectes grecs qui passent pour avoir aidé ce khalife à la construction de la grande mosquée de Damas, capitale du khalifat omeyyade[73]. Dans ce type de contact, l'Occident musulman n'est pas en reste. C'est en effet la même spécialité du travail de la mosaïque qui est reconnue et demandée à l'empereur Nicéphore Phocas par des délégués du khalife al Hakam ii, au milieu du Xe siècle, pour la décoration de la grande mosquée de Cordoue[74]. L'évêque mozarabe Recemundo est peu après envoyé dans l'Orient méditerranéen et byzantin par ʻAbd al-Rahmân III dans un but proche : acquérir des objets d'art pour la décoration d'un nouveau palais en construction près de Cordoue[75]. Dans les deux cas, la

réponse des empereurs est favorable et aux ambassades répondent des contre-ambassades qui traversent à leur tour la Méditerranée.

41 La démarche est la même avec les voisins occidentaux chrétiens. Au reste, c'est encore du fait de sa maîtrise reconnue de la technique de la mosaïque que Byzance s'impose auprès de l'abbaye du Mont-Cassin et de certains de ses abbés qui délèguent des moines de l'abbaye à Constantinople pour cela. C'est le cas dans la seconde moitié du XI^e siècle avec l'abbé Didier qui recherche et trouve à Byzance des mosaïstes pour décorer la nouvelle basilique, ainsi que pour la confection d'un pavé aux riches couleurs dont la beauté frappe d'étonnement les contemporains. Un autre moine de l'abbaye rapporte une précieuse table d'autel en or, ornée d'émaux et de pierres précieuses[76]. L'abbaye est bien alors le principal intermédiaire entre l'Empire byzantin et l'Occident ; la dimension artistique des relations rééquilibre les échanges intellectuels de manuscrits, plutôt limités jusqu'à cette date, nous l'avons vu[77]. Au reste l'intérêt de ce même abbé Didier du Mont-Cassin pour les portes en bronze de confection byzantine témoigne d'un autre type d'échange, de nature artistique, qui rapproche Byzance et l'Italie méridionale, notamment Amalfi, à cette période[78].

42 Au total, sur le plan de ces dons entre cours, de ces échanges intellectuels ou artistiques entre princes, les ambassades et ambassadeurs paraissent tenir une place de taille, quelle que soit leur origine d'ailleurs. Ils témoignent de la réelle dimension d'échange qui entoure l'envoi d'une délégation officielle à Byzance et font de la Constantinople byzantine, plus que du palais impérial seul, un lieu d'échange privilégié. Ces échanges culturels par la voie diplomatique sont toutefois inégaux : nous remarquons, comme pour les échanges du même type hors du cadre de la diplomatie, que si ils s'effectuent dans les deux sens entre Byzance et l'Islam, les contacts avec l'Occident chrétien témoignent davantage d'une forme d'asymétrie dans les relations. Au moins jusqu'au XII^e siècle, Byzance a davantage à offrir à l'Occident que l'inverse[79]. Les échanges paraissent plus équilibrés entre Byzance et l'Islam, principalement oriental[80].

43 À défaut d’un échange équitable, synonyme de réciprocité totale dans la nature et les conséquences des dons cédés entre souverains, ces contacts diplomatiques pérennisent l’usage ancien du don et du contre-don à qui ils donnent une portée intellectuelle considérable quelquefois. Ils remettent totalement en cause l’idée et la réalité d’un contact et d’un échange figé qui découlerait de relations diplomatiques qui s’en tiendraient à la mise en scène de la représentation, de la non-communication et, au mieux, de tractations uniquement diplomatiques.Ambassades et ambassadeurs étrangers dans l’Empire byzantin sont, tout au contraire, les témoins et vecteurs privilégiés de ces échanges qui relient cultures et civilisations méditerranéennes.

L’échange d’informations et les connaissances sur le monde byzantin : du poids des ambassadeurs ?

44 Bien plus, force est de constater que les émissaires voient davantage de choses durant leur séjour que les seuls textes d’origine byzantine laissent entendre et que la propagande du pouvoir leur met forcément sous les yeux. À y regarder de près, les différentes mentions dans les sources du séjour de certains des émissaires témoignent du fait que ces voyageurs, d’un type particulier, en apprennent beaucoup plus sur Byzance que ce que l’on pourrait croire dans un premier temps et que nous avons exposé dans la première partie de cette étude. Des données qui nous permettent d’appréhender la question de la réalité, voire la profondeur, de la connaissance mutuelle, une ultime forme que peut prendre l’échange entre deux souverains. Au-delà des seuls dons, dans quelle mesure ces contacts diplomatiques débouchent-ils sur une meilleure connaissance de l’autre ? Comment cet aspect ressort-il des sources ?

45 La prosopographie, l’étude du profil social, politique et intellectuel des ambassadeurs en question, permettent de donner quelques éléments de réponse[81].

46 D’abord et avant tout du fait qu’ils soient quelquefois eux-mêmes des auteurs des sources et textes qui livrent des informations sur Byzance, tant à leurs contemporains qu’aux lecteurs et commentateurs des siècles suivants jusqu’à nos jours. Un des exemples le plus abouti est certainement l’évêque Liutprand de Crémone, ambassadeur à deux reprises, au moins, à Constantinople dont il a laissé deux récits fort opposés, plusieurs fois entrevus ici[82]. Trop souvent oublié, aujourd’hui réhabilité grâce aux études de M. McCormick, un autre évêque, Amalarius de Metz, mérite d’être cité. Ambassadeur pour le compte de Charlemagne en 813814, il laisse un récit en vers de son déplacement maritime, ainsi que quelques indications sur l’Empire et sa capitale sur lesquelles nous reviendrons[83]. Un Anastase le Bibliothécaire ne saurait être laissé de côté, gravitant dans l’entourage des papes de la fin du IXe siècle, ambassadeur de Louis II à Constantinople et fin connaisseur de la langue grecque : son préambule des actes du VIIIe concile œcuménique de Constantinople tenu en 869-870, auquel il assiste, fourmille de détails sur la tenue du concile dans la ville impériale et les déconvenues dont sont victimes ses homologues occidentaux, les légats du pape Hadrien II[84]. Il reste aussi celui qui a introduit en Occident un récit historique d’importance concernant l’Orient chrétien, et ses premiers contacts avec l’Islam notamment, puisqu’il est le traducteur de la *chronographie* de Théophane[85].

47 S’ils ne sont pas eux-mêmes des auteurs, en tout cas d’œuvres qui sont parvenues jusqu’à nous, il sont souvent proches d’autres auteurs qui ont accordé à Byzance une part de leur réflexion et de leur savoir dans des textes qui décrivent l’Empire. À ce titre, ces émissaires relèvent, comme ces auteurs, d’une élite intellectuelle dont nous sommes encore dépendants du fait de l’image qu’ils donnent de Byzance dans leurs écrits. Un géographe arabe comme Mas’ûdi tire certaines de ses informations sur le « canal de Constantinople » de celles que lui livre un certain ‘Abd al-Bâqî, que celui-ci a glané lorsqu’il traversait ce canal « pour se rendre à Constantinople afin d’y régler les questions de trêves et de rançon[86] ». Il s’agit donc là d’un ambassadeur, celui-là même

qui s'est rendu à Constantinople pour négocier un échange de prisonniers en 905 et s'était vu accorder, nous l'avons souligné, l'autorisation d'entrer dans l'église Sainte-Sophie. S'il est l'un des rares ambassadeurs arabo-musulmans identifié par son nom, à la fois dans les textes grecs et arabes, il a servi plusieurs fois d'intermédiaire diplomatique entre Byzance et l'émirat de Tarse[87]. Il prend part à une autre délégation vers Constantinople en mai 946 pour un similaire échange de prisonniers : le *livre des cérémonies* a gardé une longue description de l'accueil qui est accordé à cette ambassade tarsiote. C'est peut-être à l'issue de cet accueil, et du retour du légat vers la Syrie, qu'il a transmis au célébre géographe ses informations sur le canal de Constantinople ou d'autres aspects de son séjour dans l'Empire, ce que Mas'ûdi se cache bien de dévoiler : ce même auteur affirme toutefois l'avoir rencontré à Damas, au retour de l'ambassade de mai-juillet 946 avec l'émissaire byzantin chargé de négocier l'échange de captifs[88].

48 Ce sont d'autre part les descriptions sur les riches dons qui circulent entre l'Islam oriental et Byzance au XIe siècle que livrent les ambassadeurs concernés par ces échanges à Ibn Zubayr, l'auteur du *livre des trésors et des cadeaux*, d'origine fatimide, évoqué plus haut. C'est un certain Ibn al-Hallâl, émissaire auprès de Romain IV Diogène en 1070-1071, qui lui décrit ainsi les présents qui sont offerts à ce dernier sous la forme d'aloès, de vases rares et précieux, d'étoffes de soie, de rideaux, le tout « d'une beauté rare et d'un travail excellent[89] ». Un autre émissaire fatimide, auprès du même empereur, lui rend compte de son ambassade alors qu'il est de retour à Damiette. S'il ne lui décrit pas les dons avec lesquels le khalife fatimide a honoré le *basileus*, il donne de tous autres renseignements sur les riches vêtements dont se parent les empereurs, leurs couronnes ou encore les « deux bottes rouges » qu'ils portent aux pieds, signe manifeste de leur qualité d'empereur. De telles informations sont bien dépendantes de ce qu'on lui a permis d'entrevoir à la cour de l'empereur en tant qu'ambassadeur : le palais impérial et les fastes des cérémonies qui siéent aux contacts diplomatiques. Néanmoins, la connaissance de certaines institutions impériales va plus loin avec cette description du

port des *kampagia*, ces bottes de pourpre ornées d'aigles d'or qui sont constitutifs de la qualité et du pouvoir de l'empereur[90].

49 Un tel exemple nous permet d'aborder les informations transmises par les ambassadeurs sur les institutions politiques byzantines, ainsi que sur l'évolution « de la vie politique de l'Empire ». Ces éléments transparaissent aussi dans certaines sources. N'est-ce pas là le but, avoué ou non, de toute ambassade qui se dirige vers l'Empire que de recueillir de telles informations ?

50 Les émissaires officiels sont tout d'abord prompts à recueillir, puis transmettre le cas échéant, des données sur les routes et itinéraires de l'Empire, connaissances non anodines puisqu'ils sont les envoyés pacifiques d'États susceptibles d'entrer en guerre contre Byzance et de pénétrer dans l'Empire par ces routes. Le dernier ambassadeur fatimide qui vient d'être cité affirme à Ibn Zubayr qu'il a « vu sur l'empereur Michel » certains types de vêtements précieux « qu'il portait dans son campement lors de son voyage et qu'il changeait très souvent[91] ». Un témoignage d'importance : il illustre le fait que l'émissaire n'a pas seulement résidé à Constantinople auprès de l'empereur, alors même qu'Ibn Zubayr avance qu'il revient bien de la capitale byzantine lorsqu'il rencontre l'ambassadeur dans le port égyptien. Ce légat a donc suivi l'empereur Romain IV Diogène dans ce qui doit certainement être une de ses campagnes militaires contre les Turcs qui précèdent la défaite de Mantzikert puisque la mission diplomatique fatimide date de l'année 463 de l'Hégire, soit en octobre 1070 septembre 1071[92]. C'est là la preuve formelle du fait qu'un ambassadeur ne reste pas confiné dans la capitale impériale, une fois l'empereur rencontré. Il peut se déplacer ailleurs dans l'Empire, certes sous un contrôle certain, dans le cadre d'excursions qui lui permettent d'appréhender d'autres réalités du territoire impérial[93].

51 Plus tôt déjà, un Ibn Khurrâdadhbih peut puiser ses données sur certains des itinéraires terrestres de l'Empire byzantin en Asie mineure grâce aux propos que lui transmet un émissaire du khalife al-Wâthiq. Cet envoyé, l'astronome Muhammad Ibn Mûsâ, lui relate

son itinéraire et sa présence dans l'Empire depuis la frontière orientale jusqu'à ce qu'il nomme le « district de Kharama » entre Amorion et Nicée, en passant notamment par Koron, place forte de la Cappadoce[94]. Cet ambassadeur, dont Ibn Khurradâdhbih donne la relation de voyage telle qu'il l'a « recueillie de la bouche de Muhammad ibn Mûsâ lui-même », est assurément une des sources de l'auteur arabe sur les routes de l'Empire, de même que sur certains des thèmes byzantins que le géographe décrit. Ce dernier détaille alors certaines particularités qui concerne ce qu'il nomme le thème de « Tarkasys » (thème des Thracésiens) lorsqu'il insère ce récit où l'émissaire décrit surtout la visite qu'il a faite de la caverne des Sept Dormants d'Ephèse[95] – lieu d'un sanctuaire vénéré tant par les chrétiens que par les musulmans, et que connaissent plusieurs voyageurs arabes de passage dans l'Empire[96].

52 Plus que sur les seules institutions politiques entendues au sens strict, c'est aussi sur l'Église byzantine, son clergé, ses moines et son monachisme ou sa liturgie que les émissaires sont friands d'informations qu'ils rapportent une fois revenus dans leur territoire. C'est particulièrement le cas des émissaires chrétiens latins. Au XII^e siècle par exemple, un Anselme de Havelberg, évêque de cette cité et représentant diplomatique des empereurs germaniques à deux reprises, décrit dans ses *dialogues* ce qu'il nomme les différents « ordres de la religion chrétienne » qu'il a pu appréhender à Constantinople lors de son premier séjour de 1136[97]. S'il donne ainsi des indications sur le monachisme qui a alors cours, d'après lui, dans la capitale byzantine, il le fait avant tout avec les yeux d'un chrétien latin, peu au fait des différences par rapport à l'Occident chrétien qui prévalent pourtant dans le christianisme oriental. Il n'existe en effet pas d'ordre monastique à Byzance. Avec une nette exagération, donc de manière fautive, il décrit aussi le nombre des moines qui résident dans certains des monastères dans lesquels il a pu se rendre[98]. D'autres observations de ce prélat-ambassadeur sont heureusement plus justes et témoignent aussi du modèle que Byzance a pu constituer pour ces chrétiens d'Occident.

53 Cette idée d'un modèle est d'autant plus vrai lorsque ces émissaires officiels sont d'abord et avant tout des évêques versés dans la liturgie comme a pu l'être un Amalarius de Metz au début du IX^e^ siècle : il a été en effet le spectateur émerveillé de l'office liturgique de l'épiphanie à laquelle il a assisté en janvier 814 dans l'église Sainte-Sophie et qu'il évoque dans une de ses œuvres[99]. Liutprand de Crémone est, lui, bien plus sceptique face au spectacle d'une procession qui se rend du Grand Palais à Sainte-Sophie à laquelle il est obligé d'assister, nous l'avons souligné, et qu'il critique ouvertement[100]. L'Église byzantine qu'il rencontre alors en 968 n'est en rien, pour lui, un modèle : ses évêques sont inhospitaliers et irrespectueux des canons[101], l'Orient chrétien a été, et reste, la terre d'élection des hérésies[102], et lorsqu'il assiste à un office dans l'église des Saints Apôtres c'est pour fustiger la manière dont les « Grecs »ybraillent les chants de l'office[103]. S'il témoigne implicitement d'une forme de supériorité, que l'on doit reconnaître à Constantinople du fait de ses reliques en se voyant autoriser l'accès à une église qui contient des reliques de la Vraie Croix, c'est aussi pour mieux laisser croire à une certaine liberté d'action dont il serait le maître. C'est en effet à l'occasion de cette visite qu'il réussit à échapper au contrôle de ses gardes – la cohue et le mouvement de foule autour du sanctuaire aidant[104]. Une manière évidente pour l'ambassadeur de montrer qu'il n'est pas autant prisonnier de ses mouvements que cela.

54 Ce sont d'autre part des informations sur les prisons dont peuvent faire état des émissaires musulmans, souvent envoyés dans l'Empire pour négocier un échange de prisonniers. Si Nasr Ibn al-Azhar assure qu'il repart de Constantinople avec des captifs qu'il s'apprête à libérer, tous en « excellente santé[105] », d'autres témoignages d'ambassadeurs infirment de tels propos. Il en est ainsi du rapport que rend, un demi-siècle plus tard, un ambassadeur du khalife abbasside al-Muqtadir sur leurs difficiles conditions de vie dans les prisons de la capitale, au point que le khalife aurait eu recours aux patriarches de Jérusalem et d'Antioche pour intervenir auprès des autorités de l'Empire[106]. Des nuances dans les rapports et informations qui peuvent aussi être

assimilées à des nuances qui évoluent avec le temps. Rien ne vient contre-indiquer que la situation de ces prisonniers peut évoluer en l'espace de quelques années, du fait de la conjoncture des relations politiques et militaires entre Byzance et son voisin arabo-musulman. Les ambassadeurs sont, précisément, les tous premiers témoins de l'évolution de cette conjoncture : Nasr Ibn al-Azhar le premier lorsque, après quatre mois de présence et d'isolement dans la capitale, l'évolution militaire à la frontière orientale de Byzance modifie la donne diplomatique et le transforme, de fait, en interlocuteur de choix[107]. Bien plus, les ambassadeurs sont quelquefois les témoins directs et privilégiés de l'évolution politique à l'Empire.

55 Sa politique extérieure avant tout, le cas de l'émissaire d'al-Mutawakkil le suggère avec force pour 860. Deux siècles plus tard, un émissaire fatimide est ainsi témoin du singulier revirement politique de Byzance vis-à-vis de ses partenaires diplomatiques musulmans lorsqu'il entend, à Constantinople, que la *khutba* n'est plus prononcée en l'honneur de son souverain, mais du khalife abbasside[108].

56 L'évolution de la politique interne à l'Empire n'échappe pas non plus à certains émissaires, ces derniers trouvant peut-être là la réalisation concrète de leur volonté d'espionnage de l'Empire byzantin, alors même que cette évolution devrait théoriquement leur être plutôt dissimulée, autant que possible tout du moins. Usurpations, luttes autour du trône et coup d'État sont particulièrement vécus par certains ambassadeurs, derniers types d'informations qu'ils rapportent de leur mission que nous souhaiterions évoquer.

57 Une délégation pontificale du pape Zacharie, vers 742 ou 743, est ainsi témoin de la lutte autour du trône entre l'empereur Constantin V et son rival, l'usurpateur Artavasde[109]. Le *liber Pontificalis* avance qu'elle est présente à Constantinople « in temporis perturbatione », avant que l'empereur légitime ne regagne définitivement le trône, puis accueille favorablement l'émissaire du pape. Plus tard, c'est une source grecque, la *chronographie* de Théophane, qui avance que la chute d'Irène et l'avènement au trône

de Nicéphore Ier, qu'elle décrit longuement fin 802, se déroulent alors que les ambassadeurs de Charlemagne sont encore présents dans la capitale. Ils ne sont autres que les émissaires officiels qui viennent rendre compte du couronnement impérial de leur maître. Théophane précise bien que les légats carolingiens ont eu le loisir d'observer, donc de comprendre, les événements qui se tramaient[110]. Si cet épisode leur fait changer d'interlocuteur impérial, il ne met pas fin aux négociations mais renforce d'autant plus les prétentions impériales de leur maître, Charlemagne. Une évolution politique intérieure à l'Empire qui a donc des conséquences sur les négociations mêmes des ambassadeurs étrangers et qui, au final, fragilise la position byzantine par rapport à l'Occident carolingien[111]. Donne diplomatique et événements politiques semblables se reproduisent, une dizaine d'années plus tard, avec les mêmes partenaires. C'est là encore certainement sous l'effet du rapport des légats envoyés à Constantinople en 813-814, ambassade que dirigent Amalarius de Metz et Pierre de Nonantola, que les informations qui concernent la chute de l'empereur Michel Ier (défait face aux Bulgares), l'avènement de Léon v, avec qui les émissaires traitent, ou encore le siège de Constantinople par les Bulgares du khan Krum, parviennent jusqu'aux Occidentaux – ce dont témoignent notamment les annales franques[112].

58 Les ambassadeurs étrangers sont donc quelquefois idéalement placés pour saisir au mieux données et informations sur la réalité du pouvoir du souverain qu'ils viennent rencontrer et, plus largement, sur l'Empire. Non seulement ils collectent, par la force des événements quelquefois, ces données, mais bien plus, ils les transmettent ensuite logiquement à leurs contemporains, aux cercles du pouvoir et cercles d'intellectuels qui en assurent relativement fréquemment le relais par la voie de l'écrit. À ce titre, ils sont bien au cœur de l'échange des États et sociétés riveraines de la Méditerranée et au-delà. Échanges de dons aux singulières portées intellectuelles, artistiques ou culturels et transmission d'informations et de connaissances sur Byzance – dernier avatar de

l’échange entendu au sens large – relèguent ainsi aux oubliettes la non-communication qui sied au protocole des contacts diplomatiques.

59 Ce dernier aspect de la transmission d’informations peut paraître le plus important à long terme. Cette transmission est loin de s’avérer opaque dans les textes. Il nous paraît même non inutile de dire combien ces données de connaissance sur la civilisation byzantine, données qui proviennent des contacts diplomatiques, demeurent encore une part essentielle dans le savoir et les réfléxions qui peuvent être les nôtres au sujet de Byzance. De même que les émissaires officiels étrangers ont pu être tout à la fois témoins du faste des réceptions et des solennités à Constantinople et au Grand Palais, mais aussi aux premières loges et victimes de certaines des évolutions politiques ou diplomatiques de l’Empire, de même la double image de fascination et de mépris pour un monde que l’on croit trop souvent doué pour les spéculations creuses et les révolutions de palais alimente encore notre inconscient collectif au regard de cette civilisation.

Anmerkungen

1. C’est l’objet même de la rapide synthèse de Chrysos E., « Η βυζαντινη` διπλωματία ως μέσο επικοινωνίας », *in* Moschonas N.G. (éd.), *Η ἐποικοινωνία στο Βυζάντιο. Πρκτικα` τοῦ Β’ Διεθνούς Συμποσίου τοῦ Κέντρου βυζαντινῶν’ Ερευνῶν*, Athènes 1993, p. 399-407 qui insiste, notamment, sur le nombre relativement élevé des contacts diplomatiques dont certains n’apparaissent pas forcément dans les textes.

2. Nous priviligierons ces trois types de sources, portant nos réflexions sur les ambassades latines ou chrétiennes d’Occident, et celles provenant du monde arabo-musulman et turc ; d’autres délégations pourront toutefois être prises en compte.

3. Les études de M. McCormick mettent en avant l’importance de le prosopographie pour saisir au mieux le profil social, intellectuel ou politique de ces émissaires qui se déplacent entre les cours : MccorMick M., « Diplomacy and the Carolingian Encounter with Byzantium Down to the Accession of Charles the Bald », *in* Mc Ginn B., Otten W. (éds.), *Eriugena : East and West*, Notre-Dame, 1994, p. 15-48, ici p. 24 et s. qui pose, précisément, le problème de la place de la diplomatie dans les contacts culturels entre Orient et

Occident ; voir aussi *id.*, « Byzantium and the Early Medieval West : Problems and Opportunities », *in* Arnaldi G., Cavallo G. (éds.), *Europa medievale e mondo byzantino*, *Contatti effettivi e possibilità di studi comparati*, Rome, 1997, p. 1-17, notamment p. 4 et 17 pour les réflexions autour de la prosopographie des ambassadeurs. Nous disposons désormais de sa vaste synthèse sur les contacts et échanges de divers types en Méditerranée pour le haut Moyen Âge : *id.*, *Origins of the European Economy. Communications and Commerce, ad 300-900*, Cambridge, 2001 (cité désormais McCormick, *Origins*) et notamment p. 123 et s. et p. 799 et s. pour les questions envisagées ici.

4. Cf. les études de Koutakou N. K, « Diplomacy and Espionage : their Role in Byzantine Foreign Relations, 8th-10th centuries », *Graeco-Arabica*, 6, 195, p. 125-144 ; et *id.*, « “Spies of town”, Some Remarks on Espionage in the Context of Arab-Byzantine Relations (viith-xth centuries) », *Graeco-Arabica*, 7-8, 1999-2000, p. 243-266, et notamment les p. 248-249, 258 et 261-262.

5. Constantin VII Porphyrogénète, Περι` Πρέσβεων, *Patrologiae cursus completus, series graeca* éd. J.-P. Migne (désormais *PG*), t. cxiii, col. 636, qui reprend un extrait du Περι` Στρατηγι`ας, traité du vie siècle : *Three Byzantine Military Treatises*, éd. G.T. Denis, Corpus Fontium Historiae Byzantinae(=CFHB), 25, Washington, 1985, chap. xliii, p. 124 ; cf. Lee D., Shepard J., « A Double Life : Placing the *Peri Presbeon* », *Byzantinoslavica*, 52, 1991, p. 15-39, ici p. 30.

6. Constantinus Porphyrogenitus, *De Ceremoniis aulae byzantinae libri duo*, éd. J.J. Reiske, 2 vol., Bonn, 1829-1830 (désormais *De cer.*) ; une partie a été éditée, traduite et commentée en français : *Livre des cérémonies, 1. Livre I, chap. I-XLVI (37), Constantin VII Porphyrogénète ; 2. Livre I : chap. XLVII (38)-XCII (83) Constantin VII Porphyrogénète*, éd. et trad. A. Vogt, Paris, 1935, 1939.

7. *De cer.*, livre ii, chap. xv, p. 566-592 et principalement le tout début de ce chapitre, p. 566-570, où est détaillée la décoration de la salle impériale dans laquelle est donné cet accueil solennel lors de l’arrivée d’un « étranger » de marque et/ou « ami » de l’Empire (ἐθνικὸς/φίλος), décor et présence de dignitaires pleinement confirmés dans la suite du même chapitre avec la description de l’accueil donné à plusieurs délégations étrangères qui se sont succédé à Constantinople durant l’année 946 ; sur ce riche texte voir, en dernier lieu : Zuckerman C., « Le voyage d’Olga et la première ambassade espagnole à Constantinople en 946 », *Travaux et mémoires* (désormais *TM*), 13, 2000, p. 647-672.

8. Les chapitres xlvi, xlvii et xlviii du même livre ii sont particulièrement intéressants pour cette étude et complètent les données du chap. xv ; voir en dernier lieu le dossier sur *Byzance et ses voisins. Études sur certains passages du Livre des Cérémonies, II, 15 et 46-48*, *TM*, 13, 2000.

9. *De cer.*, II, 15, p. 566-570.

10. *Ibidem*, II, 15, p. 569 ; les lions et les autres animaux cessent de s'animer lorsque le logothète du drôme énumère et expose les dons que le légat remet à l'empereur ; ils reprennent leur activité lorsque l'émissaire officiel sort de la salle de la Magnaure.

11. Liutprand de Crémone, *Antapodosis*, dans *Liudprandi Cremonensis opera omnia*, éd. P. CHIESA, *Corpus Christianorm, Continuatio Mediaevalis*, CLVI, Turnhout, Brepols, 1998, VI, 5, p. 147 (désormais Liutprand, *Antapodosis*) ; pour théoriques qu'elles soient, les données du *de cerimoniis* n'en sont pas moins tirées d'expériences concrètes et pratiques au palais même.

12. *De cer.*, II, chap. XLVII, p. 680-686.

13. VASILIEV A.A., *Byzance et les Arabes*. t. I : *La dynastie d'Amorium*, Bruxelles, 1935, p. 320-321.

14. *Ibid.*, p. 321-322. C'est avec Pétronas, oncle de l'empereur Michel III que, d'après son témoignage transmis par Tabarî, l'émissaire d'al Mutawakkil semble avoir eu le plus de relations et d'échanges.

15. Il s'agit d'un extrait du traité de Pierre le Patrice concernant l'accueil d'une délégation perse : *De cer.*, I, chap. LXXXIX, p. 398-408. Plus d'un siècle après Nasr ibn al-Azhar, un autre ambassadeur arabo-musulman, le qâdi al-Bâqillâni témoigne du même silence de l'empereur et le rôle d'un tiers pour communiquer avec lui, cf. MANSOURI M.T., « Les musulmans à Byzance (VIIe-XIe s.) », *Graeco-Arabica*, 7-8, 1999-2000, p. 379-394, ici p. 391.

16. DAGRON G., « Communications et stratégies linguistiques », *in Η ἐποικοινωνία στο Βυζάντιο*, *op. cit.*, p. 81-92, et notamment, p. 88-92.

17. *Id.*, « Formes et fonctions du pluralisme linguistique à Byzance (IXe-XIIe s.) », *tm*, 12, 1994, p. 219-240, ici p. 220 qui rappelle que dans une lettre de Michel iii au pape Nicolas Ier, l'empereur aurait taxé le latin de langue scythique et barbare : *Patrologiae cursus completus, series latines* (désormais *Pl*), Paris, éd. J.-P. MIGNE, t. CXIX, col. 932. La langue grecque gagne d'autant plus de terrain qu'à partir du VIIe siècle l'Empire perd pied dans des zones où cette langue reste jusqu'alors minoritaire (régions sémitiques du Proche-Orient et latinophones des Balkans et de l'Italie) ; une situation qui n'empêche toutefois pas que certaines catégories de la population puissent encore connaître le latin au-delà de cette période : sur ces deux points OIKONOMIDES N., « L'unilinguisme officiel de la Constantinople byzantine (VIIe-XIIe siècles) », *Symmeikta*, 13, 1999, p. 9-22, ici p. 10-12.

18. Nous renvoyons aux études classiques Guilland R., « Le grand interprète », ’Επετηρι`ς ’Εταιρεὶας βυζαντινῶν Σπουδῶν, 36, 1968, p. 17-26 ; les listes de préséance byzantines, les *tactica* les mentionnent : Oikonomides N., *Les listes de préséance byzantines des IXe et Xe siècles*, Paris, 1972, p. 117 et 311-312 ; ou encore Oikonomides N., « L’unilinguisme officiel… », art. cit., *passim*.

19. Dagron G., « Communications et stratégies linguistiques », art. cit., p. 91 taxe l’interprète de « derniers des subalternes » et cite le cas révélateur du mauvais accueil que reçoit Liutprand de Crémone en 968 à Constantinople : la lettre dont l’émissaire d’Otton Ier est chargé pour l’empereur byzantin n’est donnée au *basileus* que par le biais de l’interprète, acte injurieux car il ravale l’écrit au rang de l’oral : Liutprand de Crémone, *Relatio de legatione Constantinopolitana* [désormais : Liutprand, *Legatio*], 2, *in Liudprandi Cremonensis opera omnia*, *op. cit.*, p. 188 : « … *vestras litteras* [Liutprand s’adresse à Otton Ier] *vere indignans non per se, sed per interpretem suscepit* ».

20. Vasiliev A.A., *op. cit.*, p. 321. Plus tard, au XIIe siècle, c’est l’impératrice Berthe de Sulzbach, forte de ses origines occidentales, qui déjoue une mauvaise traduction des propos d’émissaires occidentaux par un interprète à la cour. Pour cela, l’auteur de cette méprise volontaire est châtié : Choniates N., *Historia*, éd. J.A. van Dieten, CFHB, 11/1, Berlin-New York, 1975, p. 146-147 ; Kinnamos J., *Epitomè*, éd. A. Meinecke, Bonn, 1836, p. 284 et 287.

21. Cf. les remarques philologiques de Dagron G., « Formes et fonctions… », art. cit., p.222-223.

22. Brehier L., *Les institutions de l’Empire byzantin*, Paris, 1970, p. 252-253.

23. Canard M., « Quelques « à-côté » de l’histoire des relations entre Byzance et les Arabes », *Studi medievali in onore di Giorgo Levi della Vida*, Rome, 1956, p. 98-116, ici p. 105 (qui cite al-Mubarrad).

24. Liutprand, *Legatio*, notamment 3-6, 12-13, 15-19, p. 188-190, 192-193 et 194-196 entre autres extraits.

25. Ces visites sont autant de moyens concrets de fonctionnement et de réussite de la diplomatie byzantine : Shepard J., « Byzantine Diplomacy, AD 800-1204 : Means and Ends », *in* Shepard J., Franklin S. (éds.), *Byzantine Diplomacy*, Publication for the Society for the Promotion of Byzantine Studies, 1, Aldershot, 1992, p. 41-71, ici p. 54.

26. Nous évoquerons, comme l’indique notre sujet, les ambassadeurs et hôtes de marque comme certains des souverains qui, durant la période considérée, sont passés à Constantinople et y ont été accueillis par l’empereur. Néanmoins ils ne sont pas les seuls types de voyageurs étrangers qui ont visité les hauts lieux de la capitale, gage de renommée de l’Empire du fait du récit qu’ils dressent de leur séjour dans la capitale

impériale une fois revenus : pèlerins, soldats, prisonniers et autres itinérants font l'expérience des richesses aperçues de la ville : nous renvoyons aux synthèses de VAN DER VIN J.P.A., *Travellers to Greece and Constantinople, Ancient Monuments and Old Traditions in Medieval Travellers Tales*, Nederlands Historisch-Archaeologisch Institut te Instanbul, 2 vol., 1980 ; pour les voyageurs occidentaux, voir CIGAAR K.N., *Western Travellers to Constantinople. The West and Byzantium, 962-1204 : Cultural and Political Relations*, New York-Cologne, 1996 et, en particulier, p. 45-77 pour les séjours des occidentaux à Constantinople.

27. Guillaume de Tyr, *Chronicon*, éd. R.B.C. HUYGENS, XX, 24, p. 945. Cette visite s'effectue après celle de la ville elle-même, à laquelle a certainement pris part Guillaume de Tyr qui décrit les églises, monastères, arcs, colonnes… Guillaume de Tyr dit la manière dont l'ensemble des richesses de la ville sont appréhendées : « *sed et urbem totam tum interius, tum exterius simul et ecclesias et monasteria, quorum pene infinitus est numerus… dominus rex peregravit* […]. » Signe patent d'un accueil de marque, le même auteur et émissaire officiel dit, plus tôt, que le roi a vu des « *basilicas vulgaribus inaccessas hominibus* » à l'intérieur du palais impérial, *ibid*., XX, 23, p. 944.

28. OIKONOMIDES N., « The Medieval *via Egnatia* », *in* Zachariadou E., *the via Egnatia under ottoman rule (1380-1699)*, Rethymnon, 1996, p. 9-16.

29. JANIN R., *Constantinople byzantine. Développement urbain et répertoire topographique*, Paris, 1964², p. 330.

30. *Ibidem*, p. 272-273.

31. Ibn Rosteh, *Kitâb al-al-a'lâq al-nafîsa*, *Les atours précieux*, trad. dans VASILIEV A.A., *Byzance et les Arabes*, t. II, 2e partie, *La dynastie macédonienne, extraits des sources traduites*, Bruxelles, 1950, p. 382-394, ici p. 383 pour la description de Hârûn ibn Yahyâ qui, bien informé, va jusqu'à avancer que c'est par cette porte que l'on se tourne « pour prendre la route de Rome » ; Ibn Khordadhbeh, *Kitâb al-masâlik wa'l mamâlik*, *Le livre des routes et des royaumes*, éd. et trad. DE GOEJE, Leyde, 1967, p. 76, décrit la porte comme « couverte de lames de fer dorées ».

32. Liutprand, *legatio*, 2, p. 187.

33. *Liber Pontificalis Ecclesiae Romanae*, éd. L. DUCHESNE, Rome, 1955², vol. II, p. 180 pour ce qui suit. Trois légats prennent part à la tête de cette délégation : l'évêque Donat d'Ostie, le diacre Marin et l'évêque Étienne de Népi. L'ambassade a lieu en plein schisme de Photius : ce dernier vient d'être destitué de sa charge patriarcale par un empereur, Basile Ier, qui a aussi besoin d'une forme de reconnaissance

pontificale après l'usurpartion sanglante qui l'a amené au pouvoir en 867 : Dvornik F., *Le schisme de Photius*, Paris, 1950, p. 214 et s., Mc Cormick M., *Origins*, p. 144-145 et 941-942 (*R592*) ; voir aussi nerlich D., *Diplomatische Gesandtschafen zwischen Ost und Westkaisern, 756-1002*, Bern-New York-Vienne, 1999, p. 202-203 et 282.

34. McCormick M., *origins*, p. 942-943 (*R594*) ; pour les descriptions de triomphes et d'entrées des empereurs Théophile et Basile Ier : *Constantine Porphyrogenitus. Three Treatises on Imperial Expeditions*, int., ed. and commentary by J. F. Haldon, Vienne, 1990, p. 140-146 et 146-150. Cf. McCormick M., *Eternal Victory. Triumphal Rulership in Late antiquity, Byzantium and the Early Medieval West*, Cambridge, 1986, *passim* et notamment p. 155-156 pour les triomphes de Basile Ier en 873 et 879.

35. Janin R., *op. cit.*, p. 36-39 ; cette voie traverse la ville de part en part et passe par de multiples *fora*.

36. Guillaume de Tyr, *op. cit.*, xx, 23, p. 945. L'auteur parle des réjouissances et spectacles des théatres et « cirques » sans toutefois préciser avec certitude s'il s'agit bien de l'hippodrome.

37. *De cer.*, *op. cit.*, ii, 15, p. 588-590.

38. Anne Comnène, *Alexiade*, éd. et trad. P. Gautier, vi, x, 9-10, Paris, 1967, t. ii, p. 71.

39. Kinnamos J., éd. Meinekke, *op. cit.*, p.207 : « ... ἐξ ὧν μάλιστα μγέθη πόλεωεν φιλεῖ δεἰκνυσθαι », cf. Choniates N., *Historia*, *op. cit.*, p. 119-120, pour les différentes réjouissances à l'hippodrome.

40. Ainsi, entre autres exemples, le roi Sigurd de Norvège qui, de passage à Constantinople lors de son retour de pèlerinage à Jérusalem en 1111, est accueilli par l'empereur qui le convie à un spectacle à l'hippodrome : Ciggaar K.N., *Western Travellers to constantinople*, *op. cit.*, p. 111-112.

41. Cf. Ibn Khordâdhbeh, *op. cit.*, p. 81 ; voir aussi : Miquel A., *La géographie humaine du monde musulman jusqu'au milieu du xie siècle*, 3 vol., Paris-La Haye, 1967-1980, t. ii, p. 425-426 et, plus récemment, Methivier S., « Note sur l'hippodrome de Constantinople vu par les Arabes », *TM*, 13, 2000, p. 175-180.

42. Liutprand, *relatio*, 9 et 10, p. 191.

43. *Russian Primary chronicle* (*the*), *Laurentian text*, éd. S.H. Cross et O.P. Sherbowitz-Weitzor, Cambridge, 1953, p. 110-111. Le texte ne précise toutefois pas dans quelle église a lieu l'office religieux qui impressionne tant les envoyés russes, d'après le rapport qu'ils en font ensuite à leur maître ; bien des

éléments portent à croire qu'il s'agit bien de l'église Sainte-Sophie : cf. OBOLENSKY D., *The Byzantine Commonwealth*, Londres, 1971, p. 192-193.

44. Anselme de Havelberg, *dialogi*, *Pl*, t. CLXXXVIII, col. 1163 et 1209 ; SPITERIS J., *La critica bizantina del primato romano nel secolo XII*, Rome, 1979, p. 90.

45. Théophane Continué, éd. I. BEKKER, Bonn, 1838, p. 374-375 ; Skylitzes J., *Synopsis historiarum*, éd. I. THURN, CFHB, V, Berlin-New York, p. 189, = J. Skylitzes, *Empereurs de Constantinople*, texte traduit par B. Flusin et annoté par J.-C. Cheynet, Paris, 2003, p. 160 ; Zonaras J., *Epitomae Historiarum*, éd. BÜTTNER-WOBST, Bonn, 1897, vol. III, p. 452.

46. Kinnamos J., *op. cit.*, p. 206.

47. Liutprand, *Antapodosis*, 7-9, p. 148-149.

48. *Ibidem*, VI, 10, p. 149-150.

49. *De cer.*, II, 15, p. 587-588 (ils y prennent part à un repas dès le moment de leur première audience officielle), p. 594 et p. 596-598 ; pour la date controversée du baptême d'Olga, voire les options de ZUCKERMAN C., « Le voyage d'Olga et la première ambassade espagnole à Constantinople en 946 », art. cit., p. 660-669.

50. *De cer.*, II, 15, p. 568-569.

51. Celui-ci emploie non pas le terme classique de δῶρον mais celui de κανἰσκιον, littéralement la « petite corbeille », désignant à la fois le support du don, renvoyant à cette idée d'offrande et, par métonymie, le don lui-même : *De cer.*, II, 15, p. 569.

52. Nasr ibn al-Azhar avance toutefois que : « L'empereur accepta les cadeaux et ne fit don d'aucun à personne » : VASILIEV A.A., *Byzance et les Arabes*, t. I, *op. cit.*, p. 321.

53. Nous renvoyons aux études désormais classiques de GANSHOF F.L., *Le Moyen Âge. Histoire des relations internationales*, publié sous la direction de P. Renouvin, t. I, Paris, 1953, p. 42, 125 et 276 ; QUELLER D.E., *The Office of Ambassador in the Middle Ages*, Princeton, 1967, p. 203.

54. Ils consistent généralement en vêtements d'honneur, soie, textiles, objets de luxe ou de prestige, armes ou animaux... Leur place dans les relations de Byzance avec l'Islam ont particulièrement retenu l'attention de CUTLER A., « Les échanges de dons entre Byzance et l'Islam (IX^e-XI^e s.) », *Journal des Savants*, 1996-1, p. 51-66 et *id.*, « Gifts and Gift Exchanges as Aspects of Byzantine, Arab and Related Economies »,

Dumbarton Oaks Papers (=*DOP*), 55, 2001, p. 245-278 ; pour les animaux nous nous permettrons de renvoyer à notre étude : « Les animaux comme cadeaux d'ambassade entre Byzance et ses voisins (VII^e^-XII^e^ siècles) », *Byzance et ses périphéries. Hommage à Alain Ducellier*, Toulouse, 2004, p. 67-93.

55. Sur la dimension intellectuelle qui rapproche ces deux civilisations, Byzance et l'Islam, voir LEMERLE P., *Le premier humanisme byzantin*, Paris, 1971, p. 150 et s., et notamment p. 176 qui en arrive à la conclusion que de l'ensemble des partenaires et voisins de Byzance c'est bien l'Islam qui lui est le plus proche intellectuellement ; sur le rapprochement progressif entre Byzance et l'Islam à tout point de vue : DUCELLIER A., *Chrétiens d'Orient et Islam au Moyen-Âge (VII^e^-XV^e^ siècles)*, Paris, 1996, notamment p. 167-217.

56. C'est Ibn Sâ'id Al-Andalusî, *Tabaqât al-umam, le livre des catégories des Nations*, trad. R. Blachère, Paris, 1935, p. 100 qui donne cette version : cité par SIGNES CODOÑER J., « La diplomacia del libro en Bizancio », *Scrittura e Civiltá*, 20, 1996, pp. 153-187, ici p. 165 (désormais SIGNES CODOÑER, *libro*), que nous suivons pour les quelques exemples qui vont suivre.

57. Ibn Al-Nadîm, *Firhist*, éd. B. DODGE, *The Firhist of al-Nadîm. A Tenth century Survey of Muslim Culture*, New York-Londres, 1970, t. ii, p. 583-584 ; SIGNES CODOÑER, *libro*, p. 165.

58. La bibliographie est considérable sur ce sujet ; voir en dernier lieu : GUTAS D., *Greek Thought, Arabic Culture. The Graeco-Arabic movement in Baghdad and early 'Abbasid Society (2^nd^-4^th^/8^th^-10^th^ centuries)*, Londres-New York, 1998. Sur les contacts diplomatiques entre Byzance et Bagdad au IX^e^ siècle et leur portée culturelle : MAGDALINO P., « The Road to Baghdad in theThought-World of Ninth-century Byzantium », *in* Brubaker L. (éd.), *Byzantium in the Ninth-century : Dead or Alive ?*, Publications for the Society for the Promotion of Byzantine Studies, 5, Aldershot, 1998, p. 195-213.

59. SIGNES CODOÑER, *Libro*, p. 159-160 et ses références (voir ses remises en cause du témoignage de Michel le Syrien pour les contacts sous le dernier des khalifes nommés).

60. Du côté byzantin, l'identité de ces légats qui prennent part à des contacts, à la forte dimension culturelle, est davantage connue et va dans ce sens : des hauts fonctionnaires comme Jean le Grammairien, Photius ou Constantin/Cyril, le futur apôtre des Slaves, se tournent vers Bagdad au IX^e^ siècle : MAGDALINO P., « The Road to Bagdad… », art. cit., particulièrement les p. 196-198, 202-203. D'autres savants byzantins comme Léon le Mathématicien y sont appelés, mais ne s'y rendent pas : *Ibid*., p. 199-201 et DUCELLIER A., *Chrétiens d'orient et Islam au Moyen Âge*, *op. cit*., p. 217.

61. Sous le khalife Hârûn al-Rashîd, c'est davantage du fait de raids militaires contre Ancyre ou Amorion que les œuvres grecques sont acquises, puis traduites : SIGNES CODOÑER, *Libro*, p. 161-162 (s'appuyant, notamment, sur Tabarî).

62. Cf. en dernier lieu CUTLER A., « Constantinople and Cordoba : Cultural Exchange and Cultural Difference in the Ninth andTenth Centuries », *in* Morfakidis M. et Alganza Roldán M. (éds.), *La religión en el mundo griego de la Antigüedad a la Grecia moderna*, Grenade, 1997, p. 417-436.

63. VASILIEV A.A., *Byzance et les Arabes*, t. II, 2e partie, *La dynastie macédonienne, extraits des sources traduites*, Bruxelles, 1950, p. 186 (Ibn Abî Usaibi'a) et p. 274-276 (al-Maqqarî) et *id.*, *Byzance et les Arabes*, t. ii, 1re partie : *La dynastie macédonienne*, éd. française préparée par M. Canard, Bruxelles, 1968, p. 324-328, pour la date et le commentaire.

64. VASILIEV A.A., *Byzance et les Arabes*, *op. cit.*, t. II, 1re partie, p. 328-330 propose la date de 948, corrigée en 949 par ZUCKERMAN C., art. cit., p. 658-660.

65. VASILIEV A.A., *Byzance et les Arabes*, *op. cit.*, t. II/2, p. 186 et *id.*, t. II/1, p. 331.

66. GAY J., *l'Italie méridionale et l'Empire byzantin depuis l'avénement de Basile Ier jusqu'à la prise de Bari par les Normands (867-1071)*, Paris, 1904, p. 247 ; Naples devient au Xe siècle le principal foyer d'échanges entre Byzance et le monde latin, avant que Salerne ne l'emporte par son activité intellectuelle sur les autres villes lombardes.

67. *Ibid.*, p. 597-598 : seuls par ce biais les textes hagiographiques, juridiques ou médicaux grecs pénètrent véritablement dans l'Italie méridionale. Les activités d'un Didier, abbé du Mont-Cassin, sont mentionnées plus bas.

68. Il intervient dans le contexte particulier de l'iconoclasme et semble la raison même de la mission diplomatique qu'il l'amène à Saint-Denis où il est accueilli en grande pompe, la veille de la fête du saint : LOWDEN J., « The Luxury Book as Diplomatic Gift », *Byzantine Diplomacy*, *op. cit.*, p. 250-251 et ses références ; plus largement, cet auteur conclut que l'échange de manuscrits, par le biais des délégations diplomatiques, est assez rare avec l'Occident, du fait notamment d'une barrière linguistique ou d'écriture : *ibid.*, p. 259-260.

69. CIGGAAR k.n., *Western Travellers to Constantinople*, *op. cit.*, p. 89-92, Burgonde de Pise traduit ainsi en 1153-1154 une œuvre de Jean Damascène, le *De orthodoxa fide*, p. 89, note 31 ; voir plus largement CLASSEN P., *Burgondio von Pisa. Richter, Gesandter, Ubersetzer*, Sitzungsberitche der Heidelberger

Akademie der Wissenschaften, Heidelberg, 1974 et DONDAINE A., « Hugues Ethérien et Léon Toscan », *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Âge*, 27, 1952, p. 67-134.

70. CIGGAAR K.N., *Western Travellers*, *op. cit.*, p. 94-95. Une *translatio studii* qui va de pair avec d'autres *translationes*, authentiques ou revendiquées comme telles : *ibid.*, p. 93-101. Parmi des *translationes* retenons ici celle de la *translatio juris* : un Burgonde de Pise traduit au XII[e] siècle le *digeste*, base de redécouverte de ce texte et du renouveau de l'intérêt pour le droit romain en Occident, que les siècles suivants ne démentiront pas : *ibid.*, p. 98 ; CLASSEN P., *Burgondio von Pisa*, *op. cit.*, p. 39-50.

71. CIGGAAR K.N., *op. cit.*, p. 322, note 1 et 349 et ses références.

72. GIBB H.A.R., « Arab-Byzantine Relations under the Umayyad Caliphate », *DOP*, 12, 1958, p. 225 qui cite al-Tabarî. L'information est aussi donnée par al-Muqaddasî : Al-Muqaddasî, *The Best Divisions for the Knowledge of the Regions*, éd. B. COLLINS, Londres, 2001, p. 73. Les deux mentionnent l'envoi de lettres, non d'ambassades au sens strict.

73. GIBB H.A.R., art. cit., p. 225 qui renvoie à Al-Muqaddasî, *op. cit.*, p. 134 qui ne cite pas d'ambassade particulière et ne décrit pas la nature exacte du contact diplomatique. Sur ce point et sur la participation identiques d'ouvriers byzantins, à la même période (fin VII[e]-début VIII[e] siècle), à l'édification et la décoration du Dôme du Rocher à Jérusalem : CUTLER A., SPIESER J.M., *Byzance médiévale (700-1204)*, Paris, Coll. « L'univers des formes », 1996, p. 41-45 ; SIGNES CODOÑER, *Libro*, p. 163-164 et note 31.

74. LÉVI-PROVENÇAL E., *l'Espagne musulmane au X[e] siècle*, Paris, 1932, p. 217.

75. *Id.*, *Histoire de l'Espagne musulmane*, Paris, 1950, t. II, p. 148-149 ; VASILIEV A.A., *Byzance et les Arabes*, *op. cit.*, t. II/1, p. 332 (d'après al-Maqqarî).

76. GAY J., *l'Italie méridionale et l'Empire byzantin*, *op. cit.*, p. 596 ; CIGGAAR K.N., *Western Travellers, op. cit.*, p. 257-259 et 349.

77. GAY J., *L'italie méridionale et l'Empire byzantin*, *op. cit.*, p. 597-598. Certes ces missions ne sont pas à proprement parler des délégations au rôle politique et leur mandataire n'est pas un chef d'État. Elles jouent toutefois une fonction diplomatique pour Byzance, ce qui lui permet d'étendre son influence culturelle, linguistique, religieuse et, partant, politique dans cette Italie méridionale au contact de la papauté et des nouveaux-venus menaçants que sont, pour Byzance, les Normands. K.N. Ciggaar en parle comme des émissaires officiels : *op. cit.*, p. 259.

78. Cf. FRAZER M.E., « Church Doors and the Gates of Paradise : Byzantine Bronze Doors in Italy », *DOP*, 27, 1973, p. 147-162. Didier est inspiré par les portes en bronze d'origine byzantine qu'il voit à Amalfi. C'est un riche marchand amalfitain, Pantaléon, qui, entre autre membre de sa famille, sert alors d'intermédiaire entre l'Italie et Byzance sur ce plan : établi à Constantinople, fait patrice par la cour byzantine, il est aussi un intermédiaire diplomatique certain : CIGGAAR K.N., *Western Travellers*, *op. cit.*, p. 278-279 et GAY J., *op. cit.*, p. 528-531, 545 et 586 (il accueille notamment le prince Gisulf de Salerne à Constantinople vers 1062).

79. Sur ce point : GRABAR A., « L'asymétrie des relations de Byzance et l'Occident dans le domaine des arts du Moyen-Âge », *in* Hutter I. (éd.), *Byzanz und der Westen. studien zur Kunst des europäischen Mittelalters*, Vienne, 1984, p. 9-24 et les remises en cause partielles de BRUBAKER L., « Material Culture and the Myth of Byzantium », *in Europa medievale e mondo bizantino*, *op. cit.*, p. 33-41. Il est toutefois vrai qu'échanges culturels et influences artistiques, jusqu'au XI[e] siècle, semblent d'autant plus intenses qu'ils s'effectuent à des périodes où de nombreuses ambassades sont échangées entre l'Occident et Byzance : ainsi au tournant du ix[e] siècle carolingien, cf. BERSCHIN W., « Die Ost-West-Gesandtschaften am Hof Karls des Grossen und Ludwigs des Frommen (768-840) », *in* Butzer P.L. *et al.* (éds.), *Karl der Grossen und sein Nachwirken, 1200 Jahre Kultur und Wissenschaft in Europa*, Turnhout, 1997, vol. I, p. 157-172 ; voir aussi MCCORMICK M., « Diplomacy and the Carolingian Encounter with Byzantium… », art. cit., p. 30 et s ; et ainsi sous les premiers Ottoniens : CIGGAAR K.N., *op. cit.*, p. 212 et s.

80. Cf. la remarque déjà notée de LEMERLE P., *Le premier humanisme byzantin*, *op. cit.*, p. 176. Ce qui peut donner la mesure de ces échanges équilibrés par le biais des dons diplomatiques entre Byzance et l'Islam d'Orient est le *Livre des trésors et des cadeaux*, du XI[e] siècle et d'origine fatimide : HAMIDULLAH M., « Nouveaux documents sur les rapports de l'Europe avec l'Orient musulman au Moyen Âge », *arabica*, 10, 1960, p. 281-301.

81. Sur cette prosopographie et ces différents profils, il faut désormais se référer à MCCORMICK M., *Origins*, p. 138-173 (incluant d'autres voyageurs comme les pèlerins) pour les ambassadeurs occidentaux se rendant à Byzance au début de notre période ; voir aussi NERLICH D., *Diplomatische Gesandtchaften zwischen Ostund Westkaisern*, *756-1002*, *op. cit.*, p. 107-111. Chacun de ces deux auteurs traitent aussi du profil des ambassadeurs byzantins à l'étranger.

82. La bibliographie est considérable sur cet évêque-ambassadeur, précisément du fait des textes qu'il nous laisse sur le x[e] siècle et de ses relations d'ambassade. Pour sa formation, son profil politique et intellectuel voir toutefois : SUTHERLAND J., *Liuprand of Cremona, Bishop, Diplomat, Historian. Studies of*

the Man and his Age, Spolète, 1988 ; GANDINO G., *Il vocabulario politico e sociale di Liutprando da Cremona*, Rome, 1995 ; voir aussi KODER J., WEBER T., *Liudprand von Cremona in Konstantinopel. Untersunchungen zum griechischen Sprachschatz und zu relienkundlichen Aussagen in seinen Werken*, Byzantina Vindobonensia, 13, Vienne, 1980.

83. MCCORMICK M., *Origins*, p. 139-143 pour l'étude prosopographique qu'il dresse de cet émissaire.

84. *PL*, t. CXXIX, col. 37-39 pour le préambule des actes du concile qu'il traduit du grec en latin ; il est aussi l'auteur de la notice biographique du pape Hadrien II dans le *Liber Pontificalis* qui fournit de nombreux détails sur l'accueil donné aux émissaires de ce pape par les autorités byzantines avant, durant puis à la suite du concile : *Liber Pontificalis*, *op. cit.*, II, p. 180-185 (nous avons cité, plus haut et à partir de cet extrait, l'accueil triomphal qui est fait à ces légats lors de leur arrivée dans la capitale byzantine).

85. Sur ce personage, voir la notice biographique qui lui est consacrée dans le *Dictionnaire historique de la Papauté*, P. LEVILLAIN (dir.), Paris, 1994, p. 86-87.

86. Mas'udi, *Les Prairies d'Or*, trad. française de B. de Meynard et P. de Courteille, revue par C. Pellat, 5 tomes, Paris, 1962-1997, t. II, § 739, p. 277. Le « canal de Constantinople » désigne dans son acception la plus commune des textes arabes le bras de mer qui relie l'Égée à la mer Noire, autrement dit l'actuel détroit des Dardanelles, la mer de Marmara et le détroit du Bosphore, cf. MIQUEL A., *La géographie humaine du monde musulman*, *op. cit.*, t. II, p. 412-413.

87. Les auteurs grecs (voir plus haut la note 45) le nomment 'Α βελβάκης, J. Skylitzès (éd. Thurn, p. 189) va même jusqu'à le qualifier de « fameux », « ὁ Αβελβάκης ἐκεῖνος » ; Mas'ûdi le cite comme *Abû Umayr 'Adî ibn Ahmad ibn 'Abd al-Bâqî al-Adhanî* et le présente comme un « commandant *(shaykh)* des marches syriennes » ; sur ses différentes ambassades et contacts diplomatiques qu'il a mené avec Byzance, voir la longue notice que lui consacre CANARD M., « La prise d'Héraclée et les relations entre Hârûn al-Rashîd et l'empereur Nicéphore Ier », *Byzantion*, 32, 1962, p. 345-379, ici p. 363, n. 1. Pour la réception des Tarsiotes en mai 946 : *De cer.*, II, 15, p. 570-586.

88. Masu'di, *Le livre de l'avertissement et de la révision*, trad. Carra de Vaux, Paris, 1897, repris dans VASILIEV A.A., *Byzance et les Arabes*, *op. cit.*, II/2, p. 407 : les négociations se font à Damas auprès de l'Ikhshide d'Égypte dont Tarse dépend alors, et juste avant que ce souverain ne décède.

89. HAMIDULLAH M., « Nouveaux documents sur les rapports de l'Europe… », art. cit., p. 291-292. Voir aussi HAMDANI A., « Byzantine-Fatimid Relations before the Battle of Mantzikert », *Byzantine Studies*, I, 1974, p. 169-179, ici p. 177.

90. HAMIDULLAH M., art. cit., p. 297-298 ; ambassade que ne cite pas HAMDANI A., art. cit. Sur l'usage des bottes de pourpre à Byzance et son interprétation par les musulmans : MIQUEL A., *La géographie humaine*, *op. cit.*, t. II, p. 434-436.

91. HAMIDULLAH M., art. cit., p. 297.

92. On sait qu'une ambassade fatimide est connue auprès de l'empereur Romain IV Diogène, précisément à la veille de Mantzikert, mais elle ne semble pas menée par le même émissaire dont il est ici question :HAMDANI A., art. cit., p. 177-178 (s'appuyant sur Kemâl ed-Dîn) qui ne fait pourtant pas le lien entre les deux délégations – qui ne sont peut-être qu'une.

93. Liutprand de Crémone se rend en dehors de Constantinople, à la demande de l'empereur ou des autorités impériales, à trois reprises durant son séjour : Liutprand, *Legatio*, 25, 36 et 37-38, p. 198 et 202-203, la dernière de ces visites est consacrée à celle d'un *peribolion*, parc d'animaux sauvages, autre manière pour Byzance d'exposer sa richesse à un émissaire étranger. Un ambassadeur de l'émir hamdanide d'Alep, un certain Abû Ishâq Ibn Shahrâm, réussit à se faire ouvrir un ancien temple païen, à trois jours de distance de Constantinople, après avoir vivement insisté auprès de l'empereur, soit par écrit, soit de vive voix – temple dans lequel il découvre de multiples manuscrits antiques : Ibn Al-Nadîm, *op. cit.*, II, p. 585-586 (= VASILIEV A.A., *op. cit.*, II/2, p. 295-296).

94. Ibn Khordâdhbeh, *op. cit.*, p. 78-79. Sur la mission que mène ce même émissaire au nom d'un autre

khalife, al Mu'tasim, qui est peut-être le même du fait que le légat se rend aussi à la Caverne des Dormants d'Ephèse, voir Al-Bîrûni, *Les fêtes des Melkites*, éd. R. GRIVEAU, *Patrologia Orientalis*, t. X/4, 1914, p. 295 (si tant est qu'il s'agisse bien du même émissaire puisqu'al-Bîrûni parle de Muhammad Ibn Mûsâ al Châkir, alors qu'Ibn Khurradâdhbih parle de Muhammad ibn Mûsâ, sans plus de précision sinon qu'il est astronome, ce qui peut l'identifier à Muhammad Ibn Mûsâ al-Khwârizmi). Sur le sanctuaire d'Éphèse et les voyageurs arabes qui s'y rendent, voir MASSIGNON L., « Ashâb al-Kahf », *EI*², t. I.

95. Éphèse se situe bien dans ce thème, même si Ibn Khurradâdhbih affirme que le « véritable pays des gens de la caverne » se situe entre Amorion et Nicée, soit plus à l'est : *ibid.*, p. 78. Muhammad Ibn Mûsâ peut lui avoir livré nombre de renseignements sur l'itinéraire qu'il a emprunté, celui qui relie les *Pylae Ciliciae* à Amorion, qu'Ibn Khurradâdhbih décrit avec détail à deux reprises : *op. cit.*, p. 73 et p. 86. Cf. pour un autre exemple de renseignements que ce même auteur retire des informations d'un autre ambassadeur du khalife, Sallâm l'interprète : *ibid.*, p. 124-131.

96. Le traducteur du *Firhist* de Ibn al-Nadîm, B. Dodge, avance d'ailleurs que le temple à trois jours de distance de Constantinople, visité à la fin du x^{e} siècle par l'émissaire de Sayf ad-Dawla dont il vient d'être question plus haut, est certainement un des vestiges du sanctuaire d'Éphèse : *ibid.*, p. 586, n. 52. Cf. Signes Codoñer, *Libro*, p. 172, n. 60.

97. Anselme de Havelberg, *Dialogues*, Livre i, éd. et trad. G. Salet, *Sources chrétiennes*, 118, Paris, 1966, p. 100-103. Cette œuvre est offerte au pape Eugène III.

98. Sur ces erreurs d'évaluation et de perception des réalités : Sansterre J.M., « Les moines d'Occident et le monachisme d'Orient du vi^{e} au xi^{e} siècle : entre textes anciens et réalités contemporaines », *Settimane di studio del centro italiano di studi sull'alto medioevo*, Spolète, 51, 2004, p. 289-332, ici p. 289-290.

99. Il le mentionne dans le chap. xxi, précisément consacré à l'épiphanie, de son *Liber de ordine antiphonarii*, *in* Hanssens J.M. (éd.), *Amalarii episcopi opera liturgica omnia*, Studi e Testi, 140, vol. iii, Cité du Vatican, 1950, xxi, 4, p. 57.

100. Liutprand, *Legatio*, 9-10, p. 191.

101. *Ibid.*, 63, p. 216.

102. *Ibid.*, 22, p. 196.

103. *Ibid*, 19, p. 195.

104. *Ibid*, 49, p. 209.

105. Vasiliev A.A., *Byzance et les Arabes*, t. i, *op. cit.*, p. 322.

106. *Ibid.*, t. ii/2, p. 286-289, d'après al-Tanûkhi, reproduit par Hilâl al-Sâbi, cf. Mansouri M.T., « Les musulmans à Byzance (vii^{e}-xi^{e} siècles) », art. cit., p. 387-388. Les prisonniers eux-mêmes, lorsqu'ils sont libérés, sont des vecteurs d'informations, non seulement sur les prisons de Constantinople, mais aussi sur bien d'autres aspects de la capitale ou de l'Empire : cf. Patoura S., Οἱ αἰχμάλωτοι ὡς παράγοντες ἐπικοινωνίας και` πληροφόρησης (4ος-10ος αι`), Athènes, 1994.

107. Vasiliev A.A., *Byzance et les Arabes*, i, p. 321-322.

108. Lev Y., « The Fatimids and Byzantium,10th-12th centuries », *Graeco-Arabica*, 7-8, 2000, p. 273-281, ici p. 274 (d'après al-Maqrîzi) ; l'émissaire est le qâdi et historien al-Qudâ'î, une des sources mêmes d'al-Maqrîzi. Hamdani A., « Byzantine-Fatimid Relations before the Battle of Mantzikert », art. cit., p. 175.

109. *Liber Pontificalis*, *op. cit.*, I, p. 432-433 et note 43, p. 438. Le passage en question est sibyllin et l'on peut y lire la présence d'une ou de deux délégations du même pape ; c'est cette dernière option que suit M. McCormick, *Origins*, *R 148* et *R 150*, p. 869-870, pour qui la première est envoyée à l'usurpateur, la seconde à Constantin V.

110. *Theophanis Chronographia*, éd. C. de Boor, Leipzig, 1883, A. M. 6295, I, p. 478.

111. C'est cette donnée de fragilité du pouvoir byzantin qui anime certainement l'esprit des légats carolingiens au regard des événements dont ils sont les témoins à Constantinople ; auparavant, la propagande impériale carolingienne fait déjà son œuvre, en soulignant la faiblesse, sinon la vacuité, du pouvoir de l'Empire oriental du fait même qu'une femme occupe le trône : cf. *Annales Laureshamenses*, éd. G.H. Pertz, MGH, Ss, I, Hanovre, 1826, p. 38.

112. *Annales regni Francorum*, éd. Kurze, MGH, « Scriptores rerum germanicarum in usum scholarum », Hanovre, 1895, p. 139 qui décrivent ces événements. Les informations peuvent aussi passer, pour ce contact diplomatique comme pour d'autres, par le biais des émissaires byzantins renvoyés en 814 avec la délégation carolingienne : cf. Sansterre J.M., « Les informations parvenues en Occident sur l'avènement de l'empereur Léon V et le siège de Constantinople par les Bulgares en 813 », *Byzantion*, 66, 1996, p. 373-380, ici p. 380.

Autor

Nicolas Drocourt

Zitierhinweis (Kapitel)

DROCOURT, Nicolas. *Ambassadeurs étrangers à Constantinople : moyens de contacts, d'échanges et de connaissances partielles du monde byzantin (VIII*e*-XII*e *siècles)* In:: *Espaces d'échanges en Méditerranée: Antiquité et Moyen Âge* [Online]. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2006 (Erstellungsdatum: 28

August 2017). Online verfügbar: <http://books.openedition.org/pur/7841>. ISBN: 9782753531550. DOI: 10.4000/books.pur.7841.

Zitierhinweis (Buch)

CLÉMENT, François (Hrsg.) ; TOLAN, John (Hrsg.) ; und WILGAUX, Jérôme (Hrsg.). *Espaces d'échanges en Méditerranée: Antiquité et Moyen Âge*. Neuauflage [Online]. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2006 (Erstellungsdatum: 28 August 2017). Online verfügbar: <http://books.openedition.org/pur/7822>. ISBN: 9782753531550. DOI: 10.4000/books.pur.7822.
Mit Zotero kompatibel